

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

**Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque**

MEMOIRE D'ETUDE

**ETUDE DU PUBLIC ENFANT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE
DE VILLE D'ANJOU (QUEBEC, CANADA)**

Catherine Burtin

**Sous la direction de Réjean Savard,
Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information
de l'Université de Montréal**

1993

43

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur de Bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE



ETUDE DU PUBLIC ENFANT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE
DE VILLE D'ANJOU (QUEBEC, CANADA)

Catherine Burtin

Sous la direction de Réjean Savard,
Ecole de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information
de l'Université de Montréal

Mémoire rédigé à l'issue d'un stage
de 12 semaines (du 12 juillet au 2 octobre 1993)
à la Bibliothèque Municipale de Ville d'Anjou (Québec, Canada),
sous la direction de Marie-Thérèse Stephen

1993

1993
DCB
43

54 f.

ETUDE DU PUBLIC ENFANT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE VILLE D'ANJOU (QUEBEC)

Catherine Burtin

Résumé:

L'objectif de mon mémoire était de mieux cerner le public enfant de la bibliothèque centrale de Ville d'Anjou (Québec, Canada), jusque-là mal connu. Une enquête par questionnaires a permis d'identifier ce public, de déterminer quels sont les documents et les services consultés en priorité et de recueillir les propositions et les critiques des enfants.

Descripteurs:

Bibliothèque publique
Enfant
Questionnaire
Quebec

Abstract:

My dissertation aimed at gaining a better understanding of the children who frequently visit the public library of Ville d'Anjou (Quebec). A questionnaire made possible an identification of this public as well as the determination of the books and services used most and a list of the wishes and opinions of the children.

Keywords:

Public library
Child
Questionnaire
Quebec

SOMMAIRE

Introduction. p.2.

ELABORATION DU QUESTIONNAIRE. p.6.

Hypothèses et objectifs. p.6.

Méthodologie. p.8.

RESULTATS. p.12.

Identification des répondants. p.12.

Connaissance et utilisation des services et documents. p.17.

les documents. p.17.

les services. p.27.

Souhaits et propositions. p.33.

Conclusion. p.42.

Bibliographie. p.52.

Annexes (non paginées)

INTRODUCTION

Mon stage a eu lieu du douze juillet au premier octobre 1993 dans la bibliothèque municipale de Ville d'Anjou (Québec, Canada). Le choix du pays a procédé d'emblée de plusieurs motivations: ce stage me paraissait d'abord une occasion unique de travailler à l'étranger et par conséquent de découvrir une conception a priori différente des bibliothèques. Il me permettait en outre de découvrir le modèle nord-américain avec ce qu'il comporte de services peu ou pas développés en France. Je prendrai pour exemple les services de référence qui correspondent sans doute à une pratique développée de facto chez nous mais qui ont l'avantage d'être théorisés et institutionnalisés en Amérique du Nord. A eux s'agrègent des instruments particuliers (Opac, dossiers verticaux...), des bureaux prévus à cet effet ainsi qu'un personnel formé et recruté pour cela. Le fait de travailler dans une bibliothèque étrangère m'a donc permis de prendre du recul par rapport à la conception de nos propres services et d'en découvrir de nouveaux, potentiellement transposables en France.

Etant issue du concours externe, je souhaitais connaître un peu mieux un domaine qui a priori m'intéresse: la lecture publique, et ai donc choisi de faire mon stage dans une bibliothèque municipale. Là, j'ai peu à peu découvert l'ensemble des services: le bureau du prêt, le service audiovisuel, le service technique (pour les travaux d'élagage et de catalogage), le service de référence, de Prêt Entre Bibliothèques ou encore d'animation. J'ai par exemple, pour ce dernier point, participé au programme de rentrée des classes en accompagnant le responsable du service public dans une école afin de présenter la bibliothèque ainsi que les documents qu'elle propose.

La bibliothèque dans laquelle j'ai fait mon stage est située dans une municipalité de l'est de l'île de Montréal, Ville d'Anjou. Celle-ci

comprend une population de 37 500 habitants, dont 84.6% ont pour langue maternelle le français, 5.8% l'anglais et 9.6% une autre langue (italien, portugais, espagnol...). Anjou est plutôt favorisée par rapport à l'ensemble des communes de l'est de Montréal: le revenu moyen de ses familles était de 38.521 \$ en 1986, alors qu'il s'élevait à 33.129\$ en moyenne pour les communes de l'est de l'île et à 37 189\$ pour la région de Montréal¹. Elle comptait en outre en 1991 7.5% de bénéficiaires d'aide sociale, (l'aide sociale correspondant à une aide versée aux personnes sans emploi et ne touchant pas d'allocations de chômage), alors que la moyenne est de 12% pour l'est de Montréal².

La bibliothèque est, elle, composée d'une centrale et d'une annexe. Elle représente dans son ensemble une superficie de 3 037 m² (139.6% de la norme), comptait en 1991 90 164 volumes et 252 abonnements à des journaux ou des périodiques, et réalisait cette même année 163 992 prêts. Elle est ouverte 52 heures par semaine l'été et 53.5 heures par semaine de septembre à mai, dont sept heures le samedi et quatre heures le dimanche, et disposait pour l'année 1993 d'un budget de 800 000\$ (le \$ canadien valait à peu près 4.50F en juillet 1993). Les conservateurs (appelés "bibliothécaires" au Québec) y sont au nombre de trois (une directrice, un responsable du service à la clientèle, une responsable du service technique), et les employés au nombre de 17.4 en équivalent temps-plein³. Ce dernier chiffre comprend une secrétaire, deux techniciennes en documentation qui s'occupent du catalogage, une aide-bibliothécaire qui s'intéresse à l'aspect physique du livre, ainsi que l'ensemble des commis et des commis-séniors qui gèrent le bureau du prêt et le classement des livres. Par rapport aux commis, les commis-séniors ont pour rôle d'organiser et de répartir le travail.

Fondée en 1963, la bibliothèque a migré plusieurs fois avant de s'installer dans les locaux actuels en 1984. L'annexe fut, elle, inaugurée en 1990. L'architecte a souhaité privilégier la communication entre les différents espaces et a donc construit la centrale sur un niveau avec une mezzanine. Seuls le service technique, le service administratif et le secteur de référence adulte sont placés dans des pièces fermées. Au

¹ Santé et bien-être: portait de l'est de Montréal (Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont), p.10.

² Santé et bien-être: portait de l'est de Montréal (Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont), p.13.

³ QUEBEC. Ministère de la Culture, Bibliothèques publiques (Québec): Répertoire 1992.

rez de chaussée se trouvent les bureaux de prêt et de référence ainsi que les documents écrits pour les enfants et pour les adultes. Au premier étage, sur la mezzanine, se trouvent les services administratif et technique, la salle de référence adulte ainsi que le secteur audiovisuel, qui comprend cinq télévisions et des vidéo-cassettes. On y retrouve également la logithèque, composée d'un IBM et d'un MacIntosh accompagnés de logiciels et de jeux, et les quatre isoloirs du laboratoire de langues.

En pénétrant dans la bibliothèque centrale, on aperçoit d'abord les bureaux de prêt et de référence ainsi que le secteur des documents adultes. Le secteur enfant, plus en arrière, est très peu visible des lieux où se tient habituellement le personnel. Il n'y a guère que lorsqu'on classe des livres pour enfants ou que l'on aide des enfants dans le cadre du service de référence que l'on y va. Cette première impression de "mise en marge" du secteur enfant a suscité en moi l'idée de réfléchir à ce public particulier. J'ai, de plus, eu l'occasion de noter que personne n'a pour tâche de s'occuper exclusivement des enfants, le responsable du service public gérant de façon beaucoup plus large le service de référence, le prêt entre bibliothèques, l'animation...et les livres pour enfants étant, eux, achetés par la responsable du service technique qui est très peu en contact avec les usagers. A la suite de ces observations, j'ai envisagé de m'appuyer sur un questionnaire afin de mieux connaître ce public qui m'a d'emblée intéressée à divers titres:

- Comme je l'ai déjà indiqué, il est difficile à cerner et mal connu, non seulement à Anjou mais également dans nombre de bibliothèques. Un fait révélateur de cela est qu'il est difficile de trouver des enquêtes sur le jeune public. Les questionnaires portant sur le public adulte sont nettement plus nombreux.

- Or ce public est un public d'avenir, qu'il est important de toucher et de fidéliser. Car, comme le remarque Marie Cimon: "Les habitudes de lecture se font généralement très tôt. La plupart des lecteurs adultes affirment avoir pris goût à la lecture dès leur jeune âge, alors que ceux qui ne lisaient pas dans leur enfance ne lisent souvent pas plus à l'âge adulte"¹.

Après avoir élaboré un questionnaire, j'ai donc analysé les résultats puis envisagé des possibilités pour l'avenir. Il me faut

¹ Cimon, Marie et al., L'enfant-lecteur, une personne à découvrir, p.32.

cependant préciser ici que cette étude fut uniquement exploratoire et que le nombre restreint de répondants (48) ne m'a pas permis d'avoir des résultats vraiment représentatifs d'un point de vue statistique. Des études plus étendues et plus fouillées seraient nécessaires pour approfondir la question.

ELABORATION DU QUESTIONNAIRE:

HYPOTHESES ET OBJECTIFS.

Mon stage a eu lieu pour les deux tiers en été, alors que certaines familles étaient parties, que la ville proposait nombre d'occupations aux enfants et que la piscine ouvrait des portes tentatrices. Le changement s'est amorcé en septembre: la bibliothèque était désormais vide d'enfants jusqu'à 15h30 environ, heure de la sortie des classes. En juillet et en août, l'impression qui prévalait lorsqu'on se promenait régulièrement dans la bibliothèque est que les enfants n'étaient pas forcément très nombreux mais qu'ils passaient beaucoup de temps à la bibliothèque avec une prédilection pour le secteur audiovisuel et pour les bandes dessinées. On les voyait pour la plupart allongés sur les coussins du rez de chaussée, un Astérix ou un Garfield à la main, ou assis devant les télévisions en train de regarder un film vidéo. On reconnaissait de plus souvent les mêmes enfants. Cette première impression m'a fait émettre l'hypothèse que, conformément à l'idée reçue, les enfants laissaient prédominer l'audiovisuel par rapport à l'écrit et que dans ce domaine de l'écrit, ils ne lisaient plus que des bandes dessinées.

J'ai de plus eu le sentiment que les enfants venaient rarement avec leurs parents, qu'ils restaient pendant un temps assez long à la bibliothèque et qu'ils se cantonnaient souvent à certains domaines bien connus d'eux sans avoir forcément recours à l'ensemble des services de la bibliothèque. Lorsque je me tenais au bureau de référence, j'avais par exemple des questions de la part du public adulte mais très rarement de la part du public enfant. Il me faut ici faire remarquer d'emblée que mes observations étaient en partie faussées par le fait qu'elles avaient lieu pendant les vacances d'été. Il y a d'abord peu de questions de référence pendant l'été et celles que posent les enfants en général relèvent pour la plupart de recherches scolaires. Mais n'ayant pas la

possibilité de faire mes observations à un autre moment de l'année, j'ai décidé de m'appuyer tout de même sur mes impressions.

Dans la liste des services apparemment peu connus des enfants ou peu utilisés par eux apparaissait également l'audiothèque, qui consiste en une collection de cassettes de musique qu'il est possible d'écouter à diverses places, ou encore le service de Prêt Entre Bibliothèques ou de réservation.

Mes diverses observations m'ont donc conduite à formuler les hypothèses suivantes:

- Les enfants restent longtemps à la bibliothèque.
- Ils viennent, dès qu'ils ont l'âge requis, le plus souvent sans leurs parents.
- Ils fréquentent la bibliothèque essentiellement pour le secteur audiovisuel et pour la collection de bandes dessinées.
- Ils ne connaissent pas ou n'utilisent pas l'ensemble des services proposés par la bibliothèque.

J'ai formulé à partir de là les objectifs de mon enquête. Je souhaitais:

- identifier le public des enfants en déterminant le sexe des répondants, l'âge, la langue de consultation des documents, le temps passé à la bibliothèque, la venue ou non avec les parents.
- déterminer les documents lus et les services consultés en priorité.
- identifier les services peu ou pas connus qu'il faudrait revaloriser ou abandonner si on apercevait qu'ils ne correspondaient pas à un besoin du public.
- déterminer les souhaits des enfants quant aux services à créer ou à développer.

La formulation de ces objectifs m'a permis de bâtir mon questionnaire.

METHODOLOGIE.

Avant d'arriver au questionnaire définitif, il m'a fallu passer par plusieurs phases de rectification et par deux prétests (cf annexes).

Le premier problème qui s'est posé concernait le regroupement des questions. J'avais dans un premier temps pris un à un mes objectifs afin de les faire correspondre chacun à un certain nombre de questions. C'est ainsi que dans une seconde partie de mon questionnaire je m'interrogeais sur la connaissances des documents et des services, puis dans une troisième partie sur la consultation de ces mêmes documents et services. Cette méthode s'avérait longue et répétitive, or je devais tenter de limiter le temps de réponse pour chaque questionnaire, sous peine de voir les enfants devenir distraits. J'ai donc choisi de regrouper dans un premier temps les documents et de poser pour chacun d'eux des questions sur la connaissance, l'emprunt et la consultation sur place, puis de consacrer une question à chaque service.

Les prétests ont de plus montré qu'il était important de conserver une certaine logique: il fallait regrouper les questions sur l'informatique, même si celle sur les deux ordinateurs proposés au public concernait la connaissance et l'utilisation des services alors que celle sur les cdrom portait sur les souhaits et les perspectives d'avenir.

Un deuxième problème a concerné le vocabulaire et la tournure des phrases. Ma nationalité française m'amenait tout d'abord à ne pas employer exactement les mêmes termes que des Québécois. J'avais par exemple tendance à qualifier la succursale d'"annexe". En tant qu'adulte, je n'avais pas d'autre part le même vocabulaire que des enfants ou la même façon de m'exprimer. Lors d'un premier jet, j'avais par exemple écrit: "A quels services as-tu recours lorsque tu es à la bibliothèque?", phrase qui s'avère trop compliquée et pas assez "orale" pour un enfant. Or il est nécessaire, comme le note Melody Lloyd Allen, d'user de concepts simples avec ce public: "Use simple words and structure, avoid pronouns, discuss only one concept at a time, and be patient,

relaxed, and comfortable"¹ ("Usez de mots et de structures simples, évitez l'emploi de pronoms, traitez un seul concept à la fois, soyez patient, détendu et à l'aise"). J'ai, pour ces mêmes raisons de simplicité et de compréhension, dû trouver des périphrases pour les termes de Prêt Entre Bibliothèques, de cdrom ou d'Opac (On line Public Access Catalogue). La question sur le Prêt Entre Bibliothèques est devenue: "Est-ce que tu sais qu'on peut faire venir un livre d'une autre bibliothèque si tu ne le trouves pas ici?", celle sur les cdrom: "Si tu avais le choix entre consulter un dictionnaire habituel, sur papier, et consulter un dictionnaire sur ordinateur, que choisirais-tu?", et celle sur les Opac: "Est-ce que tu préférerais chercher un titre de livre ou un nom d'auteur sur un ordinateur ou sur un fichier?".

Une troisième difficulté a consisté en la détermination des questions fermées, ouvertes ou semi-ouvertes. Il était par exemple intéressant de laisser les enfants s'exprimer sur les romans, les bandes-dessinées ou les thèmes de documentaires qu'ils souhaitaient voir en plus grand nombre à la bibliothèque, ou encore de savoir pourquoi certains d'entre eux, qui connaissaient le service de référence, ne l'utilisaient pas. Il était par contre dangereux de proposer une question ouverte en ce qui concerne les animations: je risquais d'avoir très peu de réponses et ai donc décidé de faire une liste d'activités envisageables à l'avenir, comprenant la lecture de contes, des conférences données par des écrivains sur leurs oeuvres, des séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque, des visites de musées ou de lieux historiques, des expositions de photos ou de dessins et un théâtre de marionnettes.

Un des derniers éléments à déterminer fut la tranche d'âge des répondants. Au tout début, je n'avais fixé qu'une limite supérieure: quatorze ans, qui correspond à l'âge limite du public enfant dans la bibliothèque d'Anjou. Mais les zéro-quatorze ans se sont avérés former un groupe très composite, allant des tout-petits aux adolescents. Or je souhaitais constituer un échantillon à peu près homogène, car mon enquête étant avant tout exploratoire et limitée à des échelles modestes, il était préférable de prendre un groupe d'âge restreint et de le cerner le mieux possible.

¹ Allen, Melody Lloyd, Talking with young children in the library, p.927

La lecture n'étant acquise véritablement que vers la troisième classe, qui correspond à l'âge de huit ans, j'ai d'abord décidé de placer la barre inférieure à huit ans. Je souhaitais en effet que les enfants soient capables de lire afin de pouvoir répondre à mes questions sur les différents types de documents (romans, documentaires, revues...). Je me suis ensuite fiée aux découpages scolaires qui veulent que la maternelle accueille les enfants de cinq à six ans, le primaire ceux de six à onze ans et le secondaire ceux de onze à seize ans. Les limites d'âge de mon échantillon furent ainsi fixées à huit et onze ans. La détermination de cet élément a d'ailleurs influencé par la suite certaines parties de mon questionnaire. J'ai par exemple dû éliminer une question sur les albums, les enfants de huit à onze ans se sentant peu concernés par ce type de document.

Ma décision de n'interroger des enfants qu'à la centrale est due à la disparité entre les deux établissements. La succursale est en effet axée sur la circulation des documents (prêt et retour des documents, consultation sur place...) et comporte beaucoup moins de services et de types de documents que la centrale. Dans ce sens, il était très réducteur de poser des questions valables à la fois pour les deux lieux et j'ai préféré me concentrer sur le public enfant de la centrale.

Une fois le questionnaire rédigé, je décidai d'une grille d'interrogation. Il me fallait en effet répartir mes moments d'enquête afin que tous les types de population soient touchés. Mon objectif étant de réunir cinquante questionnaires, je calculai qu'il me faudrait sans doute deux semaines, sachant que j'interrogeais les enfants et remplissais moi-même les questionnaires. J'ai donc interrogé des enfants le vendredi 20 août, du lundi 23 au jeudi 26 août et du mardi au vendredi 3 septembre. Le problème qui se posait alors est que je me retrouvais à cheval sur deux périodes, étant donné que les vacances d'été se terminaient pour beaucoup d'écoliers dans la semaine du 1er septembre. Cependant, mon questionnaire portant sur les habitudes de lecture et non sur les pratiques du jour, je décidai de maintenir cette période d'interrogation.

Pendant ces deux semaines, la bibliothèque pratiquait encore les horaires d'été et était donc fermée le week-end, ouverte du lundi au jeudi de 10 h à 21 h et le vendredi de 10 h à 18 h. Je travaillais donc

alternativement de 8 h à 17 h ou de midi à 21 h afin d'interroger des enfants à divers moments.

Dans l'espace même de la bibliothèque, je choisissais les enfants au hasard dans le secteur des livres ou dans le secteur audiovisuel. Je posais moi-même les questions, cochais les réponses et pour la question 9 du questionnaire, montrais un exemple de chaque type de documents évoqué: romans, documentaires, bandes-dessinées, documents de référence, revues et livres-cassettes. Je n'ai finalement rempli que 48 questionnaires, alors que mon objectif était de 50. Ceci est dû au fait que pendant la dernière semaine d'interrogation, qui coïncidait avec la rentrée des classes, les enfants furent beaucoup moins nombreux à la bibliothèque que je ne l'espérais.

A la fin de cette période d'interrogation, je rentrai mes données sur ordinateur grâce au logiciel Statview et commençai à les analyser.

RESULTATS.

IDENTIFICATION DES REPONDANTS.

"Si l'on se fie aux écrits des prophètes modernes, dont Marshall MacLuhan, aucune différenciation entre les structures mentales des hommes et des femmes ne sera demain possible(...). Coéducation, libéralisation des mœurs, mode vestimentaire "unisexe", esprit de camaraderie, mêmes aspirations, mêmes loisirs et lectures, chansons et idoles - tels sont les facteurs qui tendent à rapprocher les Adam et Eve de 15 ans" écrit Janina-Klara Szpakowska dans Ces lectures sauvages¹. Cependant, même s'il y a une tendance à l'uniformisation des comportements, on peut penser que certains critères restent déterminants et marquent une ligne de brisure entre différents groupes d'individus. On peut par exemple estimer qu'un enfant de 8 ans n'a pas les mêmes lectures qu'un enfant de 11 ans ou bien qu'une personne accompagnée de ses parents n'a pas les mêmes pratiques qu'une personne venant seule à la bibliothèque. C'est pour vérifier ces hypothèses que j'ai posé des questions sur l'âge, le sexe, la possession d'une carte de bibliothèque, la présence des parents, le temps passé à la bibliothèque et la langue de lecture, questions qui ont ensuite permis des croisements avec d'autres résultats.

Sexe et âge.

Cette première question portant sur le sexe fut pour moi une source de surprise et d'interrogation. Alors que je m'attendais à avoir un nombre à peu près équivalent de filles et de garçons ou même un nombre supérieur de filles, j'obtenais pour un total de 48 répondants 29 garçons, soit un pourcentage de 60,4% et dix-neuf filles, soit un pourcentage de 39,6%. En croisant ces données avec le critère de la venue en compagnie des parents, il apparut que les filles avaient moins

¹ Szpakowska, Janina-Klara, *Ces lectures sauvages*, p.59.

tendance à venir seules à la bibliothèque. En effet, 31,6% des filles étaient venues ce jour-là avec leurs parents contre seulement 6.9% des garçons. De même, 42.1% des filles disaient venir souvent avec leurs parents, 10.5% parfois et 47,4% jamais, alors que ces mêmes questions donnaient pour les garçons 6.9%, 31% et 62,1%. J'en ai donc déduit que le nombre supérieur de répondants du sexe masculin tenait peut-être au fait que les filles sont plus dépendantes de leurs parents dans le cadre de leur venue à la bibliothèque et que certaines ne viennent pas pour cette raison.

Les limites d'âge étant fixées à huit et onze ans inclus, je décidai qu'un enfant ayant par exemple huit ans et demi serait considéré comme ayant huit ans. J'estimais d'autre part l'âge au jugé avant d'aborder les enfants et il est donc possible que je n'ai pas interrogé des personnes qui rentraient dans mes catégories d'âge parce qu'elles me semblaient trop jeunes ou trop âgées. En définitive, j'obtins que sur 48 répondants, huit avaient huit ans, soit un pourcentage de 16.7%, dix-sept neuf ans (35.4%), treize dix ans (27.1%) et dix onze ans (20.8%).

	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	Total
Masculin	4	11	5	9	29
Féminin	4	6	8	1	19
Total	8	17	13	10	48

Figure 1: Sexe et âge des répondants (en nombre)

Possession d'une carte de bibliothèque.

La possession d'une carte de bibliothèque est synonyme d'habitat à Anjou. Seuls les habitants d'Anjou ont en effet le droit de disposer des services offerts par la ville. Cependant, des personnes résidant dans d'autres communes peuvent venir à la bibliothèque pour lire sur place ou utiliser les documents de référence dans le cadre d'une recherche; ils ne peuvent simplement pas faire d'emprunts. Pour qu'un enfant obtienne sa carte de bibliothèque, il faut qu'il réside à Anjou et que ses parents l'accompagnent lors de l'inscription. L'instauration de cette règle explique en partie que, sur 48 enfants, deux n'aient pas eu

de cartes, tout en habitant à Anjou. Le premier ne pouvait en effet venir avec ses parents, qui travaillaient aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Il profitait donc de la carte d'une amie pour emprunter des documents. Le second ne connaissait pas les règles d'inscription de la bibliothèque et se contentait d'une consultation sur place. Il est à noter qu'il m'est arrivé de rencontrer des enfants ne résidant pas à Anjou et venus ponctuellement par exemple dans le cadre de camps de vacances. Ceux-ci ne furent pas interrogés car mon enquête portait avant tout sur les habitudes de lecture et non sur le comportement en un jour particulier.

Venue en compagnie des parents.

Geneviève Patte note, dans Laissez-les lire!, que l'emplacement même de la bibliothèque au sein de la commune qu'elle doit desservir détermine dans une certaine mesure la fréquentation du public enfant: "Il y a tout d'abord des problèmes de distance à régler (...). Si la bibliothèque est trop éloignée de son domicile, l'enfant dépend de ses parents pour y venir. Il est contraint de renoncer à une utilisation autonome de la bibliothèque: ou bien les parents y déposent l'enfant pour venir le rechercher quelques heures plus tard: la bibliothèque sert de garderie; ou alors les parents attendent impatiemment que l'enfant ait choisi ses livres et le lecteur se voit contraint d'utiliser la bibliothèque en simple consommateur sans vraiment participer à sa vie; ou bien encore il ne la fréquente pas du tout¹." Dans le cas particulier de Ville d'Anjou, la population est assez bien desservie et la bibliothèque assez centrale. Ceci est confirmé par le fait qu'une majorité d'enfants déclare venir seuls. On constate en effet que huit enfants (16.7%) sont venus avec leurs parents le jour de l'enquête alors que quarante sont venus seuls (83.3%). Dix (20.8%) ont d'autre part déclaré venir souvent avec leurs parents, onze (22.9%) parfois et vingt-sept (56.2%) jamais.

¹ Patte, Geneviève, Laissez-les lire!, p.224.

	Souvent	Parfois	Jamais	Total
Oui	6	1	1	8
Non	4	10	26	40
Total	10	11	27	48

Figure 2: Venue avec les parents ce jour-là et habituellement (en nombre)

Satisfaction par rapport aux horaires d'ouverture.

Sur 48 enfants, 40, soit un pourcentage de 83,3%, se sont dits satisfaits des horaires d'ouverture, alors que sept (14,6%) se déclaraient insatisfaits et un indécis. Parmi les sept insatisfaits, deux souhaiteraient que la bibliothèque soit ouverte le week-end pendant l'été, un que ce soit ouvert jusqu'à 21 h les vendredis d'été, deux que cela ouvre plus tôt le matin, un que cela ferme vers 22 ou 23 heures, un que cela ouvre plus tôt et ferme plus tard l'été.

Temps passé à la bibliothèque.

Sur 48 répondants, aucun n'a déclaré venir habituellement moins d'un quart d'heure à la bibliothèque. Deux (4.2%) ont dit venir de 15 à 30 minutes, sept (14.6%) de 30 minutes à une heure, vingt-huit (58.3%) de une à deux heures et onze (22.9%) plus de deux heures. On peut donc remarquer que plus des trois quarts restent plus d'une heure, ce qui prouve qu'une majorité a tendance à pratiquer la consultation sur place et à avoir un comportement de "résident" plutôt que de "consommateur". Il faut cependant modérer cette affirmation car bien que la question porte sur un comportement habituel, certains enfants ont peut-être d'abord pensé à leur habitudes estivales. Or, beaucoup d'enfants aiment pendant les vacances regarder des films vidéos qui durent en moyenne une heure et demie. Les chiffres ont donc pour cette raison pu être gonflés.

En considérant cependant que ces résultats sont fiables, on peut se demander s'ils ne cachent pas l'existence d'une population de "latchkey children" sur laquelle s'interrogent beaucoup les bibliothécaires américains: "Latchkey children are children who are left alone for periods of time before or after school each day while their parents are at work(...). While these children may not be disruptive, many of them are not content to read or use library materials for the entire time that they are in the library. A lack of other kinds of activities may lead them to start playing boisterous games or socializing loudly"¹ ("Les "latchkey children" sont des enfants se retrouvant chaque jour seuls, avant ou après l'école, pendant que leurs parents travaillent. Quoique ces enfants ne soient pas nécessairement perturbateurs, certains d'entre eux ne se contentent pas de lire ou de d'utiliser les possibilités de la bibliothèque pendant leur temps de présence à la bibliothèque. Le manque d'autres sortes d'activités les conduit à se lancer dans des jeux bruyants ou à bavarder d'une voix forte"). Les bibliothécaires américains se demandent dans quelle mesure la bibliothèque a pour fonction d'accueillir ces enfants laissés à eux-mêmes pendant les heures de travail des parents et quel comportement il faut adopter lorsque ceux-ci se montrent perturbateurs ou bruyants.

Mais peut-on affirmer qu'une population de "latchkey children" existe à la bibliothèque d'Anjou? En croisant les données concernant le temps passé à la bibliothèque et celles sur la satisfaction par rapport aux horaires, on s'aperçoit que la totalité des enfants qui souhaiteraient un plus grand nombre d'heures d'ouverture restent plus d'une heure à la bibliothèque. En croisant d'autre part le critère du temps passé à la bibliothèque et celui de la venue avec les parents, on constate que les enfants qui ne viennent jamais avec leurs parents se recrutent à 81.5% parmi ceux qui restent de une à deux heures et à 7.4% parmi ceux qui restent plus de deux heures, les 11.1 % restants représentant ceux qui restent de 30 mn à une heure. On peut donc observer qu'un certain nombre d'enfants venant à la bibliothèque sans accompagnement parental ont tendance à rester longtemps et souhaiteraient rester encore plus longtemps. Il est cependant difficile de déterminer si ces séjours prolongés ont pour cause l'absence des parents à la maison.

¹ Fasick, Adèle M, *Managing children's services in the public library*, p.38.

Langue de lecture.

La langue de lecture est le français pour une majorité d'enfants: 81.2%. Cela s'explique par le fait que Ville d'Anjou est une commune francophone à 84.6% et que je n'ai interrogé que des enfants maîtrisant le français, mon questionnaire étant rédigé dans cette langue. Ainsi, je n'ai pas tenu compte des enfants uniquement anglophones que j'ai pu rencontrer au hasard de la bibliothèque. Dans ce sens, ma case intitulée "anglais seulement" était inutile.

Parmi les autres enfants, cinq, soit 10.4%, ont déclaré parler le français et l'anglais et quatre, soit 8.3%, parler le français et une langue autre que l'anglais. En plus du français, deux parlaient l'espagnol, un l'anglais et l'espagnol, et un le portugais.

Ces divers résultats portant sur les facteurs d'identification montrent donc que les répondants sont des garçons à 60.4% et des filles à 39.6%, qu'ils disposent majoritairement d'une carte de bibliothèque, viennent en général seuls, restent assez longtemps à la bibliothèque et parlent pour la plupart uniquement le français. Observons maintenant quels documents et services de la bibliothèque ils connaissent et utilisent.

CONNAISSANCE ET UTILISATION DES SERVICES ET DOCUMENTS.

Les documents.

Le but de mes questions sur les différents documents était de voir lesquels étaient connus, consultés sur place et empruntés et non d'établir une hiérarchie dans les goûts des enfants. Dans ce sens, l'objectif de mon enquête était différent de celui de l'étude de Gérard Héon ¹, qui a cherché à déterminer les types de livres préférés de ses

¹ Héon, Gérard, Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans.

répondants. Il a par exemple montré que "les préférences des jeunes Québécois vont surtout aux romans, aux bandes-dessinées, à la science-fiction"¹. Ses conclusions viennent cependant confirmer que les romans par exemple restent une des pierres angulaires de la bibliothèque. La totalité des enfants interrogés à Anjou indiquent en effet qu'ils connaissent les romans et qu'ils savent qu'il y en a à Anjou, 83.3% qu'ils en empruntent et 75% qu'ils en consultent sur place. Quant à leurs remarques à propos de ceux présents à la bibliothèque d'Anjou, elles sont un bon indicateur des collections qu'ils traquent le long des étagères: dix souhaiteraient qu'il y ait plus de romans de la collection Frissons, sept de la collection Courte Echelle, quatre de Romans dont vous êtes le héros, deux de la Bibliothèque Rose, deux de Chair de poule, un de la collection Libellule, un de l'Ecole Degrassy et un de romans policiers. La demande d'un nombre plus important de Romans dont vous êtes le héros montre un certain goût pour le livre-jeu et peut-être une certaine incapacité à lire des textes longs. Ces romans consistent en effet à des renvois à partir des choix du lecteur, qui n'a ainsi à déchiffrer que des textes assez courts.

Si la totalité des enfants déclare connaître le type de document "roman", il n'en est cependant pas de même pour les documentaires. Ceux de la bibliothèque sont en effet connus uniquement par 46 enfants sur 48 (95.8%), empruntés par 54.2% et consultés sur place par 45.8% de ceux-ci. Ceci vient confirmer les résultats de l'enquête de Gérard Héon, selon laquelle, dans le cadre des livres préférés par les enfants, "les documentaires viennent bien après les bandes dessinées et les romans"². Ceci appuie également les résultats de Janina-Klara Szpakowska, qui, dans Ces lectures sauvages, montre que le goût des jeunes pour les documentaires reste faible: "Le présent sondage révèle que 23% des ouvrages cités sont des volumes à caractère documentaire(...). Le compagnonnage avec les ouvrages documentaires demeure sans doute un moyen privilégié de se libérer des préjugés et d'acquérir le perfectionnement nécessaire pour suivre le progrès d'un monde changeant. Dans ce contexte, la lecture des ouvrages documentaires devient presque une nécessité et le pourcentage cité ne

¹ Héon, Gérard, Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans, p.5.

² Héon, Gérard, Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans, p.56.

nous emballe pas outre mesure"¹. Beaucoup d'enfants déclarent avoir recours aux documentaires d'abord dans le cadre de recherches scolaires et ceux qui souhaiteraient que la collection de la bibliothèque d'Anjou soit étendue portent leurs choix sur les domaines suivants: les animaux pour sept d'entre eux, les livres intitulés Charlie pour cinq d'entre eux, le sport pour deux d'entre eux, les records Guinness, l'électricité, les étoiles, les autos de course, les avions, les jeunes des pays étrangers. Un enfant fait remarquer que les renseignements que l'on trouve dans les documentaires du secteur enfant ne sont pas toujours suffisants.

En ce qui concerne les bandes dessinées, elles sont aussi connues et reconnues que les romans, la totalité des enfants interrogés les connaissant en tant que type de documents de la bibliothèque. Elles sont d'autre part lues sur place par 89.6% des répondants et empruntées par 87.5% d'entre eux, alors que c'était le cas à hauteur de 83.3% pour les romans. Ces chiffres montrent un engouement évident pour ce que beaucoup de professeurs et de bibliothécaires considèrent un peu comme l'"ennemi". Gérard Héon a cependant tendance à atténuer ces affirmations en montrant que, selon les choix pondérés, "les romans viennent avant les bandes dessinées comme premier choix"². Il montre en outre que les enfants ayant les meilleurs résultats scolaires ont une préférence pour les bandes dessinées: "Le tableau 32 indique plutôt que les élèves des trois premiers cinquièmes préfèrent en plus grand nombre les bandes dessinées. Il y a donc lieu de s'interroger sur certaines attitudes négatives face aux BD"³. Dans sa défense des BD, il rejoint Marshall MacLuhan, qui considère que, en tant que medium froid, la bande dessinée stimule la participation active de la part du lecteur et, par conséquent, "requiert un investissement affectif considérable"⁴.

A la bibliothèque d'Anjou, il est évident que la bande dessinée fait partie des documents les plus prisés, et les commentaires des enfants à l'égard de la collection montrent d'ailleurs quels sont les héros les plus appréciés: neuf enfants souhaiteraient qu'il y ait plus de Garfield, cinq plus d'Asterix, quatre plus de Mafalda, quatre plus de Tintin, trois

¹ Szpakowska, Janina-Klara, *Ces lectures sauvages*, p. 57.

² Héon, Gérard, *Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans*, p.51.

³ Héon, Gérard, *Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans*, p.138.

⁴ MacLuhan, Marshall, *Mutations 90*, p.114.

plus de Quick et Flupke, trois plus de Boule et Bill, deux plus de Snoopy et deux plus de Gaston Lagaffe. Les autres souhaits exprimés par une seule personne concernent Quino, Mickey, les Marsupilami et Spirou.

Les documents de référence sont, eux, moins prisés que les romans, les documentaires ou les bandes dessinées. Bien que connus par 46 des répondants sur 48, ils sont consultés sur place uniquement par seize enfants, soit un pourcentage de 33.3%. Cela tient sans doute en partie au fait que ces documents sont utilisés en priorité pour des recherches scolaires qui ne débutent que dans les classes plus élevées. En croisant les données concernant la consultation sur place des documents de référence et celles sur l'âge des répondants, on remarque en effet que 75% des enfants utilisant les documents de référence ont dix ou onze ans, alors que les 25% restants représentent les huit et neuf ans. Quant aux commentaires par rapport à ce type de documents, ils sont assez peu nombreux: un enfant fait remarquer que les livres ne sont pas assez récents, un autre qu'ils ne contiennent pas assez de renseignements. Il reste cependant à déterminer si ce manque d'informations est dû aux lacunes de certains livres ou à la maladresse de certains enfants dans le maniement des index.

"La lecture du journal est toujours un excellent indicateur de la lecture tout court" notent Ronald E. Barker et Robert Escarpit dans La Faim de lire¹. Si la bibliothèque d'Anjou ne propose pas de journaux aux enfants, elle propose des revues, qui ne peuvent être empruntées. Celles-ci sont connues par 91.75% des enfants et consultées sur place par 56.2% d'entre eux. Quant aux commentaires, ils indiquent que deux enfants souhaiteraient qu'il y ait plus de Spirou, un autre plus de revues drôles, alors que deux répondants évoquent les noms de Safarire et de Croc.

Etant donné que Montréal est une ville pluri-ethnique où se mêlent des francophones, des anglophones ainsi que nombre de minorités, beaucoup d'habitants maîtrisent à la fois le français et l'anglais. C'est pour cette raison ainsi que pour tenir compte de sa population anglophone à 5.8% que la bibliothèque de Ville d'Anjou propose une collection assez importante de livres en anglais. Celle-ci est un peu moins abondante dans le secteur enfant mais touche cependant tous les

¹ Barker, Ronald E. et Escarpit, Robert, La faim de lire, p.139.

types de documents : romans, documentaires, livres de référence... Elle est mêlée aux livres en français et simplement caractérisée par des pastilles de couleur.

Le fait que Ville d'Anjou regroupe seulement 5.8% d'anglophones, que le questionnaire n'ait pas été prévu pour les enfants parlant uniquement l'anglais et que cette langue ne soit apprise à l'école qu'à partir de la quatrième année (qui correspond en général à l'âge de 9 ans), explique que seulement 12.5% des répondant empruntent ou consultent sur place des livres en anglais. 91.7% des enfants savent cependant que des livres en anglais sont à leur disposition.

La collection de livres en langues autres que le français et l'anglais est beaucoup moins importante que la collection de livres en anglais et placée à part: une seule étagère présente des volumes en portugais, vietnamien, italien, grec et espagnol. Nous avons pu voir précédemment que quatre enfants avaient déclaré parler une langue autre que l'anglais en plus du français: trois connaissaient l'espagnol et un le portugais. Sur ces quatre enfants, deux empruntent des livres en langues autres que le français et l'anglais et la totalité en lit sur place. Un des enfants fait de plus remarquer que les volumes en espagnol ne sont pas assez nombreux et qu'il souhaiterait trouver plus de romans et de livres d'aventures. Sur les 48 répondants, 60.4% déclarent connaître l'existence de cette collection à la bibliothèque.

En France, la tendance à vouloir favoriser l'intégration a souvent amené les bibliothèques à éviter l'instauration de collections destinées aux enfants immigrés. Certains établissements en ont pourtant (la section enfants de la bibliothèque de la Part Dieu à Lyon propose des livres en espagnol, arabe, italien, allemand, anglais...) et certains auteurs y réfléchissent, comme Germaine Finifter: "La bibliothèque doit se mettre en situation de répondre à tous les besoins spécifiques qui s'expriment. Les rencontres que j'ai pu faire dans le cadre de la collection "Les copains de la classe" m'ont confortée dans l'idée que la bibliothèque doit être en mesure de s'ouvrir sur l'identité de chacun dans la perspective de son éventuelle insertion, intégration ou assimilation, en fonction de ses choix dont il lui faut donner les moyens. Car il ne nous appartient pas d'en décider en ses lieu et place même si la politique du "vivons ensemble avec nos différences" a fait

place voici deux ans à une pressante invitation à l'intégration, voire à l'assimilation"¹.

En ce qui concerne les livres-cassettes, la bibliothèque en propose un petit assortiment à l'entrée du secteur enfant. Cependant, seulement 66.7% des enfants interrogés connaissent leur existence, alors que 12.5% d'entre eux en empruntent et que 12.5% en consultent sur place. Il est vrai que ce type de document n'est pas nécessairement très approprié pour des enfants, ainsi que l'indique un article de la Revue Autrement: "Les enfants n'ont pas beaucoup l'habitude d'écouter du son seul. J'ai l'impression que ces cassettes conviennent aux adultes qui écoutent en conduisant. Mais cela ne correspond pas bien aux enfants car cela demande une attention particulière, difficile"². Les livres-cassettes pourraient permettre à des enfants qui ont des problèmes de déchiffrage de s'appuyer sur la cassette pour lire le livre ou d'avoir envie de découvrir l'histoire écrite après l'avoir entendue mais on dépasse alors la lecture-plaisir pour aller vers la lecture utile et finalisée. Et ceci ne correspond apparemment pas aux souhaits des enfants.

Au regard des livres-cassettes, les vidéos-cassettes sont, elles, très populaires. 97.9% des enfants déclarent connaître leur existence à la bibliothèque; la seule petite fille qui ignorait leur présence vient toujours accompagnée de ses parents et n'a apparemment jamais vraiment eu l'occasion de se promener à son gré dans l'ensemble du bâtiment. L'annonce d'une collection de vidéos a paru l'enthousiasmer.

En ce qui concerne l'emprunt, il touche seulement 25% des enfants, ce qui peut s'expliquer par le fait que les films les plus populaires sont exclus du prêt et que les cassettes que l'on peut emprunter sont essentiellement des documentaires, disponibles gratuitement pour une durée de trois jours. La consultation sur place concerne, elle, 91.7% des enfants, chiffre qui dépasse même la lecture sur place des bandes dessinées, qui touchait 89.6% des enfants. Il faut cependant modérer ce chiffre de 91.7% en rappelant que l'enquête a eu lieu pendant les vacances d'été et que les répondants ont peut-être eu tendance à parler plus de leurs pratiques pendant cette période que de

¹ Finifter, Germaine, Faut-il un accueil spécifique pour les enfants issus de l'immigration?, p66-67

² L'enfant lecteur, p.200

leur comportement habituel. Pendant l'été, ils avaient en effet le temps de venir s'asseoir quelques heures devant les cinq télévisions du secteur audiovisuel afin de regarder un Astérix ou les Débrouillards. La plupart ne regardait d'ailleurs que des films vidéos et non la télévision, ce qui peut s'expliquer par le fait que cette dernière est pratiquement présente dans toutes les maisons, ce qui n'est pas forcément le cas des lecteurs de vidéos-cassettes ou des cassettes elles-mêmes.

Bien que ces vidéos-cassettes soient beaucoup visionnées, on peut cependant noter que les commentaires des enfants appellent un renouvellement et un élargissement de la collection. Un enfant souhaiterait des films pour plus grands, neuf autres estiment que les films présents à la bibliothèque sont trop vieux et qu'il faudrait acheter des nouveautés. En ce qui concerne les genres de films, cinq répondants réclament des films d'action, trois des comédies, deux des films d'horreur, un des films de guerre, un des histoires d'enquêtes et un des Walt Disney. De nombreux titres sont en outre cités: Maman j'ai raté l'avion (trois fois), Tintin (trois fois), Astérix (deux fois), Mon ami Willy (deux fois), Retour au bercail (deux fois), Le labyrinthe (deux fois), Les aventures de Carlos, Le petit monstre 1 et 2, L'as des as, Les pilotes en l'air 2, Le dernier des héros, L'arme fatale, Un cadavre au dessert, La petite sirène, Denis la petite peste, Bodyguard, La championne, Beethoven. Ces commentaires conduisent bien sûr à s'interroger sur le rôle que l'on entend donner à la vidéothèque d'une bibliothèque, qui n'a pas forcément à devenir un double gratuit des magasins de location. Il faut de plus avoir des budgets importants pour à la fois préserver le secteur plus éducatif des documentaires et acquérir des nouveautés. Cependant, on peut penser que le secteur audiovisuel a sa place dans la mesure où il crée à la fois un espace de loisir et un espace possible de réflexion, ainsi que l'indique Geneviève Patte: "Actuellement, dans la vie de la plupart des enfants pendant le temps libre passé à la maison, la télévision tient une très grande place. En ce domaine aussi, la bibliothèque, en faisant l'acquisition d'une télévision et d'un magnétoscope, devient le lieu où ils apprennent à choisir les émissions, à les "lire", éventuellement à les confronter à d'autres médias. Mise ainsi à sa juste place, la télévision perd du pouvoir de fascination qu'elle risque toujours d'exercer"¹.

¹ Patte, Geneviève, Laissez-les lire!, p.77.

En plus des postes de télévision, la bibliothèque d'Anjou propose également diverses places à partir desquelles on peut brancher des écouteurs et écouter des cassettes de musique disponibles au bureau de prêt. Ce type de documents devrait bien fonctionner puisque beaucoup d'enfants ont l'habitude d'avoir un fond sonore tout en faisant une autre activité et que, comme le fait remarquer Janina-Klara Szpakowska, "on ne peut dissocier la chanson de la culture jeunesse actuelle"¹. Cependant, seulement 50% des répondants connaissent l'existence de ces cassettes et 29.2% les écoutent sur place. L'ignorance et la mise de côté de ce type de documents sont peut-être dûes au fait que ces cassettes ne sont d'abord pas empruntables, qu'elles ne correspondent pas forcément aux goûts des jeunes et qu'elles sont mal mises en valeur: n'ayant pas été cataloguées, elles sont uniquement repérables à partir d'un classeur placé vers les périodiques reliés du secteur adulte qui contient les photocopies des jaquettes. Les commentaires des enfants mettent d'ailleurs l'accent sur l'inadéquation de cette collection à leurs goûts: sept d'entre eux souhaiteraient qu'il y ait moins de musique classique et plus de musique moderne (rock, groupes des années cinquante et soixante, musiques populaires, U2, Heavy Metal...).

Quant aux jeux de société, 44 sur 48 des enfants interrogés souhaiteraient qu'il y en ait à la bibliothèque, alors que trois se montrent peu intéressés et un indécis. Ces documents pourraient donc rencontrer un certain succès. Un enfant propose d'ailleurs des titres pour un début de collection: Monopoly, Destin, Scrabble.

La quasi unanimité des répondants tient sans doute au fait que le monde du jeu est essentiel pour des enfants et que les ludothèques sont assez présentes en Amérique du Nord, la première ayant été fondée à Los Angeles, en 1934 ². Ces établissements présentent en outre un certain nombre d'avantages, décrits dans Jeux, jouets, jouer: "Le prêt du jouet présente une qualité particulière: permettre aux utilisateurs (les enfants) d'être responsables de leur choix. Toute idée de jouet/cadeau, récompense, punition, preuve d'affection est écartée. La modicité des frais d'emprunt (entre 1 et 4 F), la durée limitée du prêt (d'une semaine à un mois) lèvent bien des interdits fortement ancrés dans les

¹ Szpakowska, Janina-Klara, *Ces lectures sauvages*, p. 153.

² *Jeux, jouets, jouer*, p.10.

mentalités. Ainsi la distinction jouet-garçon/jouet-fille tend-elle à disparaître. Les parents acceptent plus facilement qu'autrefois que l'enfant prenne un jouet ne correspondant pas à l'image qu'ils se font de lui. Parce que les animateurs de ludothèques n'attendent rien de l'enfant (contrairement au milieu scolaire ou familial), celui-ci peut exprimer librement ses goûts et développer sa personnalité. En outre beaucoup de considérations pratiques n'interviennent plus: prix ou grosseur du jouet (gros poney, baby-foot...)"¹.

Lorsqu'on considère l'ensemble des documents (cf Figure 3), on remarque qu'en ce qui concerne la connaissance des documents au sein de la bibliothèque, les romans et les bandes dessinées l'emportent avec 100% de réponses positives. Suivent les vidéos-cassettes (97.9%), les documentaires (95.8%), les documents de référence (93.8%), les revues et les livres en anglais (91.7%), les livres-cassettes (66.7%), les livres en langues autres que le français et l'anglais (60.4%) et les cassettes (50%). Ces chiffres montrent bien que les documents les moins connus sont ceux qui ne concernent qu'une minorité d'enfants (livres en langues autres que le français et l'anglais), ceux qui ne sont peut-être pas très adaptés aux habitudes de lecture des enfants (livres-cassettes) ou qui sont mal mis en valeur (cassettes).

En ce qui concerne l'emprunt, trois types de documents n'étaient pas concernés: les documents de référence, les revues et les cassettes. Dans ce domaine, les bandes dessinées viennent en tête avec 87.5% de réponses positives. Viennent ensuite les romans (83.3%), les documentaires (54.2), les cassettes-vidéos (25%), les livres-cassettes et les livres en anglais (12.5), et enfin les livres en langues autres que le français et l'anglais (4.2).

Quant à la consultation sur place, elle concerne en premier lieu les cassettes-vidéos (91.7%), les bandes-dessinées (89.6%), les romans (75%), les documentaires (60.4%), les revues (56.2%), les documents de référence (33.3%), les cassettes (29.2%), les livres-cassettes et les livres en anglais (12.5), et les langues autres que le français et l'anglais (8.3).

¹ Jeux, jouets, jouer, p.4-5.

On voit donc bien que certains types de documents sont indifféremment consultés sur place ou empruntés; c'est par exemple le cas des romans, des documentaires ou des bandes dessinées. Pour les cassettes-vidéos cependant, la consultation sur place l'emporte largement sur l'emprunt.

	Connaissance	Emprunt	Consul sur place
Romans	100%	83,3%	75%
Documentaires	95,8%	54,2%	60,4%
Bandes dessinées	100%	87,5%	89,6%
Documents de référence	93,8%	pas d'emprunt	33,3%
Revue	91,7%	pas d'emprunt	56,2%
Livres en anglais	91,7%	12,5%	12,5%
Livres en langues autres	60,4%	4,2%	8,3%
Livres cassettes	66,7%	12,5%	12,5%
Vidéos cassettes	97,9%	25%	91,7%
Cassettes	50%	pas d'emprunt	29,2%

Figure 3: Connaissance, emprunt et consultation sur place des documents de la bibliothèque (en pourcentages)

"Les filles empruntent plus de contes et romans, les garçons empruntent davantage de bandes-dessinées, alors que la différence est peu significative pour les documentaires et les albums" note Gérard Héon dans son enquête sur les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans¹. Qu'en est-il à la bibliothèque d'Anjou? On arrive en fait aux mêmes conclusions en ce qui concerne les romans et les bandes dessinées: 89.5% des filles empruntent des romans alors que c'est le cas seulement pour 79.3% des garçons, et ceux-ci empruntent plus de bandes dessinées (93.1% contre 78.9%). Pour ce qui est des

¹ Héon, Gérard, Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans, p.149.

documentaires cependant, les garçons semblent en emprunter plus que les filles (65.5% contre 36.8%).

Ces remarques sont cependant pondérées par les données concernant la consultation sur place, qui indiquent que les résultats sont sensiblement les mêmes pour les romans et pour les documentaires: 73.7% des filles lisent sur place des romans alors que c'est le cas pour 75.9% des garçons, et 58.6% de ceux-ci consultent des documentaires contre 63.2% des filles. Pour les bandes dessinées, les garçons l'emportent encore sur les filles (96.6% contre 78.9%).

En ce qui concerne les cassettes-vidéos, qui ne sont pas abordées dans l'étude de Gérard Héon, les garçons en empruntent plus que les filles (34.5% contre 10.5%) et les regardent également plus sur place (100% contre 78.9%).

Quant aux jeux, 94.7% des filles souhaiteraient qu'il y en ait à la bibliothèque, alors que c'est le cas pour 89.7% des garçons. Ce type de document pourrait donc s'adresser aux deux sexes, les titres et les sujets en étant très variés.

Si les différents documents présents à la bibliothèque sont diversement connus et utilisés, on peut se demander s'il en est de même pour les services, qui donnent parfois l'impression d'être pris d'assaut par le public adulte et un peu délaissés par le public enfant.

Les services.

Au sein de la bibliothèque d'Anjou, je me suis intéressée à cinq services auxquels ont accès les enfants: le service de base qu'est d'abord le fichier, les réservations, le Prêt Entre Bibliothèques, le service de référence et les deux ordinateurs accompagnés de jeux et de logiciels. Certains services ont été d'emblée éliminés du questionnaire dans la mesure où, bien qu'ils soient accessibles aux enfants, ils sont très peu utilisés par eux. C'est le cas par exemple pour le laboratoire de langues, qui propose des cours en français pour les anglophones, en anglais, espagnol, japonais...et que je n'ai jamais vu occupé que par des adultes. Les enfants apprenant l'anglais à partir de neuf ans et se

contentant a priori à cet âge des leçons de l'école, il concerne peu cette population et risquait de faire l'objet d'une question inutile. Quant aux autres services, on peut constater qu'ils sont diversement connus et utilisés.

79.2% des enfants interrogés indiquent d'abord qu'il leur arrive de chercher un livre précis. Les 20.8% restants semblent venir sans idées préconçues et se contenter de chercher des documents qui les intéressent sur les rayons, démarche la plus "naturelle" pour un enfant, ainsi que le remarque Geneviève Patte: "Comment l'enfant s'oriente-t-il dans la bibliothèque, à l'intérieur de l'ensemble de la collection? La recherche directe sur les rayons est la démarche la plus spontanée"¹.

Sur les 79.2% des enfants qui recherchent des livres précis, 38.5% ont recours au fichier pour leurs recherches et 66.7% s'adressent à un employé de la bibliothèque (il faut noter ici que les répondants pouvaient cocher les deux cases sur les fichiers et le recours aux employés). Ces chiffres montrent que les fichiers sont apparemment mal maîtrisés par des enfants, bien qu'il y ait souvent des initiations dans les écoles ou à la bibliothèque. Sur demande des professeurs, des classes sont en effet accueillies pour des présentations de la bibliothèque et des jeux sur les fichiers. Les enfants doivent par exemple retrouver des volumes à partir d'un titre, d'un nom d'auteur ou d'un sujet. Cependant, il faut admettre que les systèmes de recherche restent quoi qu'il en soit compliqués: les enfants ne savent où trouver les cotes sur les fiches, ont des problèmes avec les articles définis en début de titres et ne trouvent pas, sur les fiches générées par le système Multilis, d'informations sur le type de document et par conséquent sur son emplacement. Ils ne peuvent pas par exemple déterminer si un conte de Perrault est classé parmi les albums ou parmi les documentaires dans la section Dewey consacrée aux contes. Ces différents facteurs expliquent peut-être les désaffections par rapport au fichier.

Quant aux chiffres concernant le recours au personnel de la bibliothèque (66.7%), il est beaucoup plus satisfaisant que je ne l'imaginais.

¹ Patte, Geneviève, *Laissez-les lire!*, p.136.

En ce qui concerne le service de réservation, 70.85% des répondants le connaissent alors que 29.2% ignorent son existence. Sur les 70.8% qui le connaissent, 52.9% contre 47.1% y ont déjà eu recours, ce qui montre qu'une assez grosse partie du public enfant ne réserve jamais de documents. Sur les 29.2% qui ignorent ce service, 78.6% seraient intéressés à l'avenir. Cette distorsion entre l'intérêt marqué par ceux qui ignorent l'existence du service et la pratique des enfants qui le connaissent tend à prouver que les répondants ne réagissent pas toujours à la mesure de leur enthousiasme face aux idées. Cette remarque est d'ailleurs valable pour d'autres services.

La "non-utilisation" du service de réservation est d'autant plus étonnante qu'il n'existe pas de service de best-sellers en location dans le secteur enfants. Celui-ci est uniquement présent dans la section adulte où il correspond à une collection de livres très demandés, achetés en plusieurs exemplaire et prêtés pour quatorze jours pour une somme de 3\$ (environ 14F). Les enfants n'ayant pas la possibilité de prendre les livres qu'ils cherchent dans ce genre de collections, on pourrait s'attendre à ce qu'ils réservent les best-sellers, ne serait-ce que le dernier livre de la collection "Frissons". En fait, le phénomène de best-sellers joue sans doute moins que pour les adultes, les médias consacrant assez peu d'espace aux livres pour enfants, et les jeunes ont peut-être plus tendance à considérer l'instant présent et à pratiquer la technique du "tout de suite sinon rien". S'ils ne trouvent pas un livre, ils inspectent les rayons à la recherche d'un document de remplacement ou abandonnent. Ce genre de réaction peut expliquer le peu de succès du service de réservation.

La bibliothèque d'Anjou étant membre du réseau de Prêt Entre Bibliothèques de la Conférence des directeurs de bibliothèques publiques de l'île de Montréal, le public peut avoir accès à un réseau d'une quinzaine de bibliothèques. Ce service fonctionne par fax, les demandes étant envoyées dans l'est puis, en cas de non-réponse, dans l'ouest de l'île. Il faut compter de un à trois jours pour obtenir une réponse, sans compter le temps d'envoi des documents. Il est ouvert aux enfants mais on peut remarquer que peu de répondants déclarent le connaître et l'utiliser. En effet, seulement 22.9% des enfants interrogés savent qu'ils peuvent y avoir recours. Sur ces 22.9%, 18.2% déclarent l'avoir déjà réellement utilisé. Les réponses positives ont de plus à être modérées dans la mesure où certains enfants ont peut-être cru que

le service de Prêt Entre Bibliothèques renvoyait au système interne à la bibliothèque d'Anjou qui veut que tout usager peut demander qu'un document de la centrale lui soit adressé à la succursale et inversement. Sur les 77.1% de ceux qui ignoraient l'existence de ce service, 97.3% se montrent cependant intéressés et envisageraient de demander un prêt entre bibliothèques à l'avenir.

En ce qui concerne le service de référence, il consiste en un bureau de renseignements très visible depuis l'entrée de la bibliothèque et pourvu d'un ordinateur, d'un téléphone et de dossiers verticaux sur des sujets divers: Ville d'Anjou, l'environnement...Le problème de ce service réside dans le fait qu'aucun conservateur n'est employé à temps plein pour ce poste, que le bureau est donc souvent inoccupé et que les usagers ont tendance à poser leurs questions aux commis présents au bureau du prêt. On considérera cependant que les renseignements donnés dans ce contexte correspondent également au service de référence, les répondants ne faisant pas de différence entre les différents types d'aides.

A propos de cette question sur la référence, quelques enfants m'ont fait remarquer qu'il y avait redondance par rapport à celle sur le recours au personnel lors de la recherche d'un livre précis, et je ne l'ai donc pas reposée lorsque celle-ci obtenait une réponse positive. Les deux résultats tendent ainsi à montrer que les enfants n'hésitent pas à demander l'aide du personnel. Sur 79.2% des répondants qui connaissent l'existence de ce service, 78.9% déclarent en effet y avoir déjà eu recours. Sur les 20.8% de ceux qui ne le connaissaient pas, 90% estiment en outre être intéressés. J'avoue que ces résultats m'ont assez surprise car mes expériences du bureau de référence m'avaient amenée à penser que ce dernier était fréquenté en priorité par des adultes. Il est vrai que les enfants réclament de l'aide essentiellement dans le cadre de leurs recherches scolaires, qui n'avaient pas lieu d'être en été.

Les huit répondants qui connaissent le service de référence et qui ne l'utilisent pas expliquent leur réaction essentiellement par la gêne (3 enfants déclarent ne pas oser déranger quelqu'un, être gênés ou encore avoir peur de demander), par la capacité à trouver tout seul (un enfant se débrouille seul et un autre a recours à ses parents en cas de problème) et par l'absence de besoin quant à ce service (un répondant

n'a pas vraiment de recherches à effectuer, deux autres estiment ne pas avoir besoin de renseignements). Il est vrai que, tout comme les documents de référence, le service de référence intéresse essentiellement les répondants les plus âgés: quand on se réfère aux enfants qui connaissent le service, on remarque que 100% des onze ans l'utilisent, alors que c'est seulement le cas pour 72.7% des neuf et dix ans et pour 66.7% des huit ans.

La logithèque consiste, elle, en deux micro-ordinateurs, un Macintosh et un I.B.M., sur lesquels les usagers pratiquent certains logiciels de traitement de texte ou s'amuse avec des jeux vidéo. Les enfants ont accès à ce service mais on peut remarquer que seule une petite moitié des répondants (52.1%) le connaît. Sur ces 52.1%, 40% l'utilisent rarement et 60% jamais, ce qui signifie qu'aucun enfant n'y a recours souvent ou parfois. Tous les enfants qui ne connaissent pas la logithèque se déclarent cependant intéressés et envisageraient de l'utiliser à l'avenir.

Les raisons de cette méconnaissance et de cette désaffection par rapport à la logithèque sont diverses. En premier lieu, les élèves québécois sont dès leur plus jeune âge initiés à l'informatique et n'éprouvent donc pas le besoin de venir pratiquer ou jouer à la bibliothèque. Dans certaines écoles, ils commencent dès la maternelle à faire des jeux. Beaucoup d'enfants disposent de plus d'un ordinateur à la maison, ainsi que j'ai pu le constater en discutant avec certains d'entre eux. La logithèque a ensuite peut-être souffert d'avoir été pendant un temps interdite aux enfants: on peut supposer qu'un enfant qui a déjà essuyé un refus quant à un service ne pose pas la question une seconde fois. Toutes ces raisons réunies expliquent peut-être le relatif insuccès de ce service.

Lorsqu'on compare les résultats sur les services (cf Figure 4), on remarque que le plus connu est le service de référence (79.2% de réponses positives), sans doute parce qu'il paraît évident de demander l'aide d'un employé lorsqu'on a des difficultés à trouver un document. Viennent ensuite les réservations (70.8), la logithèque (52.1%) et le Prêt Entre Bibliothèques (22.9). Aucune question n'était posée sur la connaissance de l'existence des fichiers et je les exclurai donc pour le moment de mes comparaisons. Ces résultats montrent en tous cas qu'un effort de "publicité" pourrait être fait pour le Prêt Entre Bibliothèques.

En ce qui concerne le comportement des enfants qui connaissent les services, on peut noter que, là aussi, le service de référence arrive en tête (78.9%), devant les réservations (52.9%) et le Prêt Entre Bibliothèques (18.2). Ce dernier chiffre tend d'ailleurs à montrer que les enfants, qui, à 79.2%, ont l'occasion de chercher des livres précis, n'estiment pas leurs recherches assez importantes pour faire une demande de Prêt Entre Bibliothèques ou ne disposent pas d'assez de temps pour qu'une demande soit lancée sur le réseau. Il faut en effet de un à trois jours pour avoir une réponse et un peu plus pour recevoir le document.

Quant aux enfants qui ne connaissent pas l'existence des services, ils se montrent en majorité prêts à les utiliser à l'avenir: 100% se déclarent intéressés par la logithèque, 97.3% par le Prêt Entre Bibliothèques, 90% par le service de référence et 78.6% par les réservations. En regard des chiffres de fréquentation donnés par les répondants qui connaissent les services, on peut penser que les enfants ont tendance à se montrer plus enthousiastes à l'égard des idées que des pratiques réelles, et qu'ils se sentent en outre presque obligés de se montrer réceptifs à ce qu'on leur propose. Les questions portant sur leurs souhaits et propositions tendent d'ailleurs à le prouver.

	Connaissance	Si connu, déjà utilisé	Si non connu, intérêt
Réservations	70,8%	52,9%	78,6%
Prêt Entre Bibliothèques	22,9%	18,2%	97,3%
Service de référence	79,2%	78,9%	90%
Logithèque	52,1%	souvent: 0% parfois: 0% rarement: 40% jamais: 60%	100%

Figure 4: Connaissance, utilisation et projets d'utilisation de certains services offerts par la bibliothèque (en pourcentages)

SOUHAITS ET PROPOSITIONS.

La bibliothèque ayant des projets d'implantation de divers services, comme un service de cd-rom, il me semblait intéressant de demander aux enfants leurs impressions et de savoir en outre s'ils avaient des souhaits particuliers à émettre quant à l'évolution de l'établissement.

En ce qui concerne d'abord la recherche de documents, on a pu voir que 79.2% des répondants souhaitent à l'occasion trouver un livre précis et que, sur ces 79.2%, seulement 38.5% ont recours aux fichiers. Etant donné que la bibliothèque a d'emblée installé des Opac (On line Public Access Catalogue) dans sa succursale lorsque celle-ci fut construite en 1990 et qu'elle envisage, dès qu'elle aura des crédits, de faire la même chose à la centrale, il était intéressant de savoir ce qu'en pensent les enfants. A la question: "Est-ce que tu préférerais chercher un titre de livre ou un nom d'auteur sur un ordinateur plutôt que dans un fichier?", 81.2% répondent donc positivement, 16.7% négativement et 2.1% sont sans opinion. Cela prouve que l'implantation d'un Opac à la centrale aurait sans doute du succès parmi les jeunes, qui sont d'emblée initiés à l'informatique et donc sans états d'âme face à un ordinateur.

Les mêmes conclusions peuvent d'ailleurs être tirées des résultats concernant les cd-rom. A la question: "Si tu avais le choix entre consulter un dictionnaire habituel, sur papier, et consulter un dictionnaire sur ordinateur, que choisirais-tu?", 81.2% répondent en effet qu'ils préféreraient un dictionnaire sur ordinateur, 10.4% un dictionnaire papier et 8.3% qu'ils ne savent pas.

A propos des animations, les objectifs du ministère des Affaires culturelles du Québec furent exprimés en 1984 dans un document intitulé La lecture au Québec: "Le ministère des Affaires culturelles a d'abord mis l'accent sur le développement d'une infrastructure avec l'intention de rendre le livre accessible à tous, partout au Québec. Il n'a donc pu se préoccuper, comme il l'aurait souhaité, de promouvoir

intensément la lecture et de mettre sur pied des services permanents d'animation (...). L'animation constitue un complément essentiel des deux premiers niveaux d'action: l'accessibilité du livre pour tous et la promotion du livre et de la lecture. Le but recherché est de multiplier les activités d'animation en ayant recours à des animateurs spécialisés. Il s'agira de tenter de "vendre" le livre et la lecture en améliorant leur image"¹.

A la bibliothèque d'Anjou, les animations sont prises en charge par la bibliothèque et également par le Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou. Celui-ci fut créé en 1984 et regroupe des bénévoles qui planifient des activités ayant lieu dans la salle d'animation de la bibliothèque. Il a par exemple mis en place les "mercredis de la bibliothèque", qui consistent en des rencontres d'auteurs, en des conférences ou des expositions ayant lieu tous les mercredis et destinées au public adulte. Jusque-là, seul le public adulte entrait en effet dans la mission du comité, qui envisage prochainement de s'intéresser également à la clientèle enfant. Un exemple des sujets proposés lors des "Mercredis de la bibliothèque" pourrait être tiré du bulletin de la municipalité d'Anjou de mars 1993: ce mois-ci furent proposés un film de Jean Chartier intitulé "Mexique précolombien" accompagné des commentaires de l'auteur, une rencontre avec l'écrivain Georges Dor, des conférences sur les mystères du Tao, les filles du roi et l'opéra.

Le personnel de la bibliothèque se charge, lui, des heures du conte, de séances de dictée, de visites de la bibliothèque, d'expositions thématiques...Le responsable du service public regroupe par exemple des documents sur des événements culturels de Montréal ou sur des thèmes précis. Pendant la période estivale, qui voit fleurir de nombreux festivals, il y eut par exemple des petites expositions sur le jazz, sur l'humour et les humoristes (en référence au festival Juste pour rire de Montréal) ou encore sur le cinéma, le festival des films du monde ayant lieu fin septembre. Au mois de septembre furent réunis des livres sur les professions et métiers, thème qui intéresse particulièrement les jeunes. Pendant les mois où j'étais présente, il y eut en outre une vente de livres, pendant laquelle furent vendus à très bas prix les documents élagués de la collection. Deux soirées "Meurtre et mystère" ont

¹ QUEBEC. Ministère des Affaires culturelles, La lecture au Québec, p.9-11.

également été organisées, une destinée aux adultes, la seconde aux adolescents. Celles-ci correspondent à des pièces de théâtre jouées par des comédiens pendant lesquelles un meurtre (fictif, je précise) est commis. Le public a le droit d'intervenir, de poser des questions et chacun remet à la fin un papier sur lequel sont inscrites ses suppositions quant au meurtrier. La soirée se clôt sur l'annonce des noms des personnes ayant deviné la clef de l'énigme. Ces deux représentations eurent beaucoup de succès.

Dans ce domaine des animations, on peut remarquer que seules certaines d'entre elles sont destinées aux enfants: les heures du conte, les foires du livre, quelques thèmes d'exposition, des visites de la bibliothèque. L'espace même de la bibliothèque se prête pourtant bien à des activités: une salle d'animation, comportant un écran et des gradins, est spécialement conçue pour des conférences ou la projection de films; un coin pour les heures du conte a été également prévu.

Face à ce manque de prise en compte du public enfant, le comité d'animation culturelle de la bibliothèque a décidé de proposer des activités. Dans cette optique, il était intéressant de connaître un peu les souhaits des enfants. Pour cela, je n'ai pas posé une question ouverte mais fait une liste des animations qui avaient été proposées dans un document datant de 1980 intitulé: "Etude d'un modèle d'intervention et de la construction d'une bibliothèque publique à Anjou". Parmi elles se trouvaient la lecture de contes, des conférences données par les écrivains sur leurs livres, des séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque, des visites de musées ou de lieux historiques, des expositions de photos ou de dessins et un théâtre de marionnettes.

En ce qui concerne les heures du conte, certaines ont déjà lieu à la bibliothèque lors des fêtes de Noël ou de Pâques par exemple. D'autres sont également organisées lorsque des classes les demandent ou lors de la rentrée de septembre. Cette année, la présentation de la bibliothèque à l'occasion d'une journée consacrée aux différentes activités présentes dans Ville d'Anjou a par exemple fait l'objet d'heures du conte pour les plus jeunes (les six et sept ans).

Dans l'optique d'une activité régulière, il fallait cependant demander l'avis des enfants. Ceux-ci répondent qu'ils sont intéressés à

62.5%, un croisement avec les données sur l'âge montrant que les enfants les plus jeunes sont les plus intéressés. En effet, 100% des répondants de huit ans répondent positivement, ce qui est le cas pour 70.6% des neuf ans, 46.2% des dix ans et 40% des onze ans. Il est vrai que les enfants plus grands ont tendance à lire des romans assez longs et non plus des contes ou des histoires courtes et qu'ils seraient donc difficiles à contenter dans le cadre d'heures du conte.

La proposition de conférences données par des écrivains sur leurs livres est approuvée à 54.2%. Sur ce point, l'âge n'est pas un critère de différenciation entre les répondants, alors que c'est plus le cas pour le sexe: 62.1% des garçons se montrent en effet intéressés, alors que 42.1% des filles le sont.

Les séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque recueillent, elles, 62.5% d'approbation, les taux positifs les plus forts se trouvant chez les huit ans (87.5%). Ceci peut s'expliquer par le fait que les plus jeunes sont sans doute ceux qui ont le plus de difficultés à maîtriser certains outils comme les fichiers. 69% des garçons déclarent en outre être intéressés par ce projet, alors que c'est le cas seulement pour 52.6% des filles.

En ce qui concerne les visites de musées ou de lieux historiques, elles ont déjà été organisées à l'occasion par la bibliothèque d'Anjou et recueillent 81.2% d'approbation. Les répondants les plus âgés sont les plus enthousiastes: 92.3% des dix ans et 90% des onze ans se déclarent intéressés, alors que c'est le cas pour 62.5% des huit ans et pour 76.5% des neuf ans. Le sexe n'a pas par contre de réelle influence sur les réponses.

A la question concernant les expositions de photos et de dessins, 83.3% des enfants interrogés répondent positivement. Ni l'âge ni le sexe n'ont d'impact sur les réponses.

Pour le théâtre de marionnettes enfin, seulement 52.1% des répondants se montrent intéressés. Les filles sont plus enthousiastes que les garçons (63.2% contre 44.8%), de même que les plus jeunes: 87.5% des huit ans répondent positivement alors que c'est le cas pour 58.8% des neuf ans, 38.5% des dix ans et 30% des onze ans.

Cette activité pourrait pourtant être enrichissante et épanouissante pour des enfants, ainsi que le montre Geneviève Patte: "Le théâtre et le mime sont des modes d'expression tout à fait naturels aux enfants, ils ont le caractère aussi direct et total que le "si j'étais et tu serais" qui anime si souvent leurs jeux spontanés. En faisant vivre des personnages, en se mettant dans leur peau, l'enfant trouve la possibilité d'extérioriser des conflits et des désirs inconscients. Le recul encouragé par le jeu aide à approfondir la compréhension de l'autre et de soi-même, cette compréhension absolument essentielle à la lecture"¹.

Lorsqu'on regarde l'ensemble des animations proposées (cf Figure 5), on constate que ce sont les expositions de photos et de dessins qui recueillent le plus de réponses positives (83.3%). Suivent les visites de musées ou de lieux historiques (81.2%), les heures du conte et les séances d'information sur la bibliothèque (62.5%), les conférences données par des écrivains sur leurs oeuvres (54.2%) et enfin le théâtre de marionnettes (52.1%).

	intérêt	pas d'intérêt
Expositions de photos ou de dessins	83,3%	16,7%
Visites de musées	81,2%	18,8%
Séances d'information sur la bibliothèque	62,5%	37,5%
Lecture de contes	62,5%	37,5%
Conférences données par des écrivains	54,2%	45,8%
Théâtre de marionnettes	52,1%	47,9%

Figure 5: Intérêt des répondants pour les animations proposées (en pourcentages)

En faisant des croisements avec les données concernant le sexe, on remarque de plus que les garçons sont en grand nombre intéressés par les expositions de photos et de dessins (86.2%) et par les visites de musées ou de lieux historiques (79.3%). Les filles, elles, ont les mêmes

¹ Patte, Geneviève, Laissez-les lire!, p.205.

préférences mais inversées: elles choisissent les visites de musées ou de lieux historiques à 84.2% et ensuite les expositions de photos ou de dessins à 78.9%.

En ce qui concerne les croisements des données sur l'âge et de celles sur les animations, on constate que les huit ans sont intéressés en priorité par les heures du conte (100% de réponses positives), les neuf ans par les expositions de photos ou de dessins (88.2%), les dix et onze ans par les visites de musées ou de lieux historiques (92.3% et 90%).

A propos de la dernière question posée sur les animations, celle qui demande aux enfants d'indiquer les deux activités qui les intéressent le plus, les répondants conservent les mêmes priorités: ils choisissent en premier lieu les visites de musées ou de lieux historiques puis les expositions de photos et de dessins. Viennent ensuite les séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque, les conférences données par des écrivains sur leurs livres, les lectures de contes et le théâtre de marionnettes. La persistance de cette dernière position pour le théâtre de marionnettes montre que cette activité éveille vraiment peu l'intérêt des répondants.

Les deux dernières questions du questionnaire étaient ouvertes et portaient sur les animations et sur des critiques à propos de la bibliothèque. Celle intitulée: "As-tu d'autres animations à proposer?" a permis d'avoir quelques idées sur les activités souhaitées par les enfants. L'un a répondu qu'il fallait mettre en place des soirées "Meurtre et mystère" pour les moins de 12 ans (celle qui avait eu lieu en été s'adressait aux adolescents de 12 à 17 ans), d'autres qu'ils seraient intéressés par des tournois d'échecs ou de dames, la lecture devant un groupe de textes personnels ou encore le fait de chanter. Certains se sont appuyés sur les activités menées dans d'autres bibliothèques pour émettre ces idées. Trois personnes ont enfin proposé que ce soit les enfants qui montent les spectacles de marionnettes, cette dernière réflexion expliquant sans doute en partie le peu de succès remporté précédemment par le théâtre de marionnettes. Certains enfants ont en effet dû penser que les représentations seraient organisées par le personnel de la bibliothèque et non par eux, ce qui ne correspondait pas à mon point de vue. La question aurait dû en fait être précisée.

En ce qui concerne les réponses à la question: "Est-ce qu'il y a d'autres choses qui te manquent ou qui ne te plaisent pas à la bibliothèque?", elles sont de natures très diverses. Certaines renvoient d'abord à des critiques sur l'aspect physique de la bibliothèque: "les livres sont mal rangés", "les livres sont en désordre", "il y a des graffitis sur les livres et sur les meubles", "il est parfois difficile d'ouvrir la porte des toilettes", "il faudrait que les toilettes ne soient pas barrées" ("barrer" signifie "fermer à clef" en français de France), "qu'il y ait plus de lumière" et une "salle de référence isolée pour plus de calme". Il est vrai que la bibliothèque, qui comporte une structure très ouverte, est agréable dans la mesure où elle favorise la communication, mais qu'elle interdit également par là des activités trop bruyantes.

Trois filles se proposent d'aider à ranger les livres et à faire le ménage dans la bibliothèque, alors qu'un autre enfant souhaiterait qu'il y ait plusieurs foires du livre par an. On peut noter que cette dernière proposition est peu acceptable, dans la mesure où elle suppose des élagages fréquents et importants, qui n'ont pas lieu d'être et qui demanderaient en outre des moyens financiers conséquents.

En ce qui concerne l'emprunt des livres réservés à la consultation, une personne voudrait que les documents de référence soient disponibles pour le prêt, ce qui est peu compatible avec la notion même de document de référence. Ceux-ci sont en effet mis de côté afin que chacun y ait accès en tout temps.

Deux autres répondants proposent que des cassettes Nintendo soient désormais achetées par la bibliothèque.

Cinq enfants mettent l'accent sur un problème que rencontrent souvent les secteurs jeunesse: l'accès aux documents adultes. Trois souhaiteraient pouvoir emprunter des vidéos adultes, un des livres adultes et un les deux types de documents. La question se pose à la bibliothèque d'Anjou dans la mesure où les enfants de moins de 14 ans ont uniquement le droit d'emprunter des documents de leur section et de la section adolescents. Certains documentaires des sections adolescents ou adultes leur semblent pourtant tout à fait accessibles et plus pertinents que ceux de la collection destinée aux enfants. Un

enfant passionné d'informatique faisait ainsi remarquer que tous les volumes concernant la question qui l'intéressait se trouvaient dans le secteur adulte.

Face à ce problème, les bibliothécaires américains ont adopté une position très claire: "Some library procedures and practices effectively deny minors access to certain services and materials available to adults. Such procedures and practices are not in accord with the Library Bill of Rights and are opposed by the American Library Association (...). Restrictions take a variety of forms, including, among others, restricted reading rooms for adult use only, library cards limiting circulation of some materials to adults only, closed collections for adult use only, collections limited to teacher use, or restricted according to a student's grade level, and interlibrary loan service for adult use only"¹ ("Certaines règles ou usages dans les bibliothèques déniaient effectivement aux mineurs le droit d'accès à certains services ou documents mis à la disposition des adultes. De tels règles ou usages vont à l'encontre de la Library Bill of Rights et sont combattus par l'American Library Association. Les restrictions prennent diverses formes, y compris, entre autres, des salles de lecture uniquement réservées aux adultes, des cartes de bibliothèque limitant la circulation de certains documents aux adultes, des collections uniquement pour adultes, des collections réservées aux professeurs ou limitées en fonction du niveau d'études, et un service de Prêt Entre Bibliothèques limité aux adultes"). Selon eux, ces restrictions proviennent d'une volonté de "protéger" les enfants et d'éviter des controverses avec les parents: "Material selection decisions are often made and restrictions are often initiated under the assumption that certain materials may be "harmful" to minors, or in an effort to avoid controversy with parents"² ("On instaure les sélections de documents et les restrictions en alléguant que certains documents pourraient être nuisibles pour des mineurs, ou dans un effort pour éviter les polémiques avec les parents").

A la bibliothèque d'Anjou, les enfants peuvent consulter mais ne peuvent emprunter des livres destinés aux adultes. En ce qui concerne

¹ Fasick, Adèle M., Managing children's services in the public library, p.46.

² Fasick, Adèle M., Managing children's services in the public library, p.46.

les cassettes-vidéos, ils ne peuvent visionner sur place ou emprunter celles de la collection adulte. Cette position recoupe en fait bien celle des bibliothèques françaises, dans lesquelles la frontière entre documents adultes et documents enfants est souvent clairement marquée.

Lorsqu'on considère l'ensemble des résultats sur les souhaits et propositions des répondants, on remarque que ceux-ci sont très réceptifs aux technologies nouvelles et que les projets de cd-rom ou d'Opac (On line Public Access Catalogue) emportent majoritairement leur approbation.

Quant aux animations, elles font l'objet d'un large intérêt, la moins appréciée remportant tout de même plus de 50% de réponses positives.

De nouveaux projets pourraient donc être menés en direction du public enfant de la bibliothèque d'Anjou: ils devraient remporter un certain succès.

CONCLUSION.

"Children's services in public libraries are the doorway through which most people enter the world of libraries. When librarians open the door wide and show children the excitement and pleasure to be found in libraries, they encourage lifelong library use" ("Dans les bibliothèques publiques, les sections pour enfants sont la porte par laquelle la plupart des gens entrent dans le monde des bibliothèques. Lorsque les bibliothécaires ouvrent grand la porte et montrent aux enfants l'exaltation et le plaisir d'aimer les bibliothèques, ils les encouragent à fréquenter les bibliothèques toute leur vie") écrit Adèle M. Fasick dans Managing children's services in the public library¹. Les sections consacrées aux enfants dans les bibliothèques publiques sont donc essentielles et il paraît important de connaître les comportements des jeunes au sein de l'univers du livre ainsi que leurs souhaits face aux divers services. Dans ce sens, une enquête sur le public enfant de la bibliothèque d'Anjou permet d'avoir une idée des services et documents utilisés par cette population et d'orienter certains projets.

En se référant aux hypothèses émises précédemment, on peut d'abord regarder si les conclusions tirées de l'observation du public correspondaient à une certaine réalité.

La première, selon laquelle "les enfants restent longtemps à la bibliothèque" se voit confirmée. Alors que 18.8% des répondants demeurent d'un quart d'heure à une heure, 81.2% restent en effet de une à deux heures et plus. Les enfants ne se contentent donc pas de parcourir les rayons afin d'emprunter des volumes; ils viennent lire sur place, visionner des films vidéos ou bien encore faire des recherches en compagnie d'amis. Car, bien qu'aucune question sur la venue en compagnie de copains ou de frères et sœurs n'ait été posée,

¹ Fasick, Adèle M., *Managing children's services in the public library*, p.XIII.

l'observation des enfants à la bibliothèque tend à prouver qu'ils sont souvent à plusieurs.

En ce qui concerne la venue avec les parents cependant, les résultats montrent qu'elle est limitée: 83.3% des répondants n'étaient pas venus ce jour-là avec leurs parents, alors que 56.2% ne viennent habituellement jamais avec eux. L'accompagnement parental est sans doute réservé aux enfants plus jeunes, qui ne peuvent se déplacer seuls.

Selon la troisième hypothèse, "les enfants fréquentent la bibliothèque essentiellement pour le secteur audiovisuel et pour la collection de bandes dessinées". Il est vrai que les cassettes-vidéos et les bandes dessinées font partie des documents de la bibliothèque les plus connus (97.9% et 100% de réponses positives) et les plus consultés sur place (91.7% et 89.6%). Bien que les bandes dessinées soient également très empruntées (87.5%), ce n'est cependant pas le cas des vidéos-cassettes (25%). On peut remarquer en outre que d'autres documents sont très connus et utilisés. C'est par exemple le cas des romans, qui égalisent avec les bandes dessinées pour la connaissance au sein de la bibliothèque (100%), obtiennent le deuxième meilleur score pour l'emprunt (83.3%), et sont également très consultés sur place (75%).

Si les enfants ont donc une prédilection pour les bandes dessinées et pour le secteur audiovisuel, (les scores concernant ce dernier étant d'ailleurs sans doute gonflés en raison des vacances scolaires), ceux-ci n'occupent cependant pas toute la place. Seuls les livres en langues autres que le français et l'anglais, les livres-cassettes et les cassettes sont vraiment moins connus. Cela vient confirmer les remarques de Gérard Héon, qui note dans Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans: "Première donnée surprenante: les romans viennent avant les bandes dessinées comme premier choix. Bien sûr, la bande dessinée vient juste après, mais à entendre beaucoup d'enseignants, les jeunes Québécois ne lisent que des bandes dessinées. Voilà donc une grande utilité de ce questionnaire: les jeunes de 10-12 ans s'intéressent à autre chose qu'aux bandes dessinées"¹.

¹ Héon, Gérard, *Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans*, p.51-52.

Selon une quatrième hypothèse, "les enfants ne connaissent pas ou n'utilisent pas l'ensemble des services proposés par la bibliothèque". Cela est confirmé dans la mesure où le Prêt Entre Bibliothèques par exemple est connu par seulement 22.9% des répondants. La logithèque est, elle, un peu plus connue (52.1%) mais guère plus utilisée (aucun enfant ne se sert souvent ou parfois des ordinateurs, alors que 40% les utilisent rarement et 60% jamais). Le service de référence et les réservations sont les deux services qui enregistrent les meilleurs résultats.

En ce qui concerne enfin les souhaits et les propositions des enfants, on peut remarquer que ceux-ci se montrent très enthousiastes à l'égard des nouvelles technologies. L'implantation d'un Opac et de cd-rom à la centrale pourrait donc avoir un certain succès chez ce public. Quant aux animations proposées, elles recueillent toutes l'approbation de plus de 50% des répondants, les plus populaires étant les expositions de photos ou de dessins (83.3%) et les visites de musées ou de lieux historiques (81.2%).

Le nombre des répondants n'étant pas vraiment suffisant pour obtenir des résultats statistiquement significatifs, il ne faut considérer les données obtenues que comme des indications sur le public enfant de la bibliothèque d'Anjou. On peut cependant s'en inspirer afin d'avoir une idée des documents très utilisés, des services peu connus et de réfléchir à des solutions afin d'améliorer les taux de fréquentation et créer des activités qui pourraient plaire.

En reprenant les résultats remportés par les différents types de documents, on peut par exemple constater que les revues mises à la disposition des enfants à la bibliothèque sont connues (91.7% de réponses positives) et lues par un peu plus de la moitié des répondants (56.2%). On peut penser qu'elles seraient encore plus utilisées si il y avait possibilité de les emprunter. On pourrait donc par exemple imaginer un système selon lequel le dernier exemplaire serait réservé à la consultation sur place et les précédents numéros empruntables.

En ce qui concerne les cassettes, on a pu constater que c'était les documents de la bibliothèque les moins connus (50% de réponses positives) et l'un des moins consultés sur place (29.2%). Or on sait que

la musique fait partie intégrante de l'univers des enfants et que ces documents devraient donc avoir du succès. En fait, leur méconnaissance tient surtout au fait qu'ils sont peu visibles et mal adaptés aux goûts musicaux des enfants. On pourrait donc imaginer que la collection soit renouvelée, qu'elle ne se limite pas à la musique classique mais s'ouvre à des types de musique plus nouveaux. Elle pourrait en outre être rendue plus accessible: une fois cataloguées, les cassettes seraient placées bien en vue sur une étagère prévue à cet effet et ouvertes au prêt. Elles viendraient ainsi faire le contrepoint de la collection de CD destinée aux adultes, qui pourrait d'ailleurs être rendue accessible aux enfants.

La collection de cassettes-vidéos pourrait, elle, être renouvelée, certains enfants se plaignant d'avoir déjà vu plusieurs fois les films de fiction. Si la législation sur les droits d'auteur le permettait, il serait de plus intéressant d'enregistrer systématiquement certaines émissions que les gens dépourvus de magnétoscope viendraient regarder. Cela ferait le contrepoint des informations et des sujets développés par la presse écrite, et pourrait en outre faire l'objet de discussions.

En ce qui concerne la logithèque, il faudrait voir s'il est possible de dynamiser le service en implantant de nouveaux logiciels et de nouveaux jeux. Le prêt d'ordinateurs portatifs pourrait en outre être envisagé.

On ne parlera pas des horaires d'ouverture de la bibliothèque, qui pourraient bien sûr être étendus mais qui, dépendant de critères financiers peu maîtrisables par les bibliothécaires, ne peuvent faire l'objet de véritables changements. On considérera donc un accroissement des heures d'ouverture comme un objectif à atteindre.

En outre, la bibliothèque municipale d'Anjou étant ouverte 53.5 heures par semaine de septembre à mai, dont sept heures le samedi et quatre heures le dimanche, cela paraît déjà beaucoup par comparaison avec nombre de bibliothèques publiques françaises. La section enfant de la bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, n'est par exemple ouverte que 32 heures par semaine sur cinq jours (elle est fermée le dimanche et le lundi) alors que celle de la Maison du Livre, de l'Image et du Son propose 26 heures d'ouverture sur 6 jours (elle est fermée le dimanche).

Un autre élément qui dépend essentiellement de critères financiers et échappe donc à l'espace décisionnel des bibliothécaires est le recrutement d'un nouveau conservateur. Celui-ci pourrait s'occuper du service de référence ainsi que mettre sur pied des programmes d'animation pour le public enfant. Comme des observations le montrent, l'offre crée la demande dans le domaine de la référence et une présence constante susciterait des questions beaucoup plus nombreuses ainsi que l'élaboration d'un suivi du public. A partir des questions des usagers, le bibliothécaire arriverait à déterminer les domaines de la collection les plus faibles et à orienter certaines des acquisitions.

En ayant souvent l'occasion d'aider des enfants dans leurs recherches de documents ou dans le cadre d'animations, il pourrait en outre apprendre à connaître un peu mieux chaque enfant et à faire une sorte de "suivi personnalisé". Il jouerait ainsi peu à peu un rôle de conseil au niveau du choix des livres.

Afin d'aider les enfants à se repérer dans la bibliothèque, il pourrait aussi élaborer une sorte de "guide pour enfants", dans la lignée de celui créé par la Bibliothèque Municipale de Lyon, qui présente les grands principes, les documents, les heures d'ouverture...dans un langage simple.

Dans le domaine des activités que l'on pourrait implanter à la bibliothèque et que je n'ai pas intégrées dans mon questionnaire, ne pouvant poser des questions sur tout, se trouvent les animations en direction des minorités ethniques. 9.6% des habitants de Ville d'Anjou ayant une langue maternelle autre que le français et l'anglais (italien, portugais, espagnol...), celles-ci remporteraient sans doute un certain succès. La bibliothèque est d'ailleurs le lieu où des minorités peuvent à la fois apprendre à connaître le pays d'accueil et à retrouver certaines de leurs racines, ainsi que le note Geneviève Patte: "La bibliothèque représente pour les immigrants à la fois le lieu où ils s'adaptent, chacun suivant son rythme, à la réalité du pays où ils vont devoir vivre - sa langue, ses traditions, sa culture - et le lieu où ils peuvent retrouver des ressources propres à leur culture. Cet effort pour aider les immigrés à garder et à consolider leurs racines se manifeste dans le choix des ouvrages, la présence de livres dans leur langue maternelle et surtout dans les "heures du conte". Ruth Sawyer racontait des

histoires à des groupes polonais ou espagnols et leur demandait, en échange, de lui raconter des contes traditionnels de chez eux qu'elle ajoutait ensuite à son répertoire"¹. En plus des livres en portugais, vietnamien, italien, grec et espagnol que l'on trouve déjà à la bibliothèque dans des proportions modestes, on pourrait donc penser à acheter ou à faire des enregistrements de textes en langues étrangères ainsi que des cassettes de musique des pays dont sont issus les habitants d'Anjou.

En ce qui concerne cette question de la musique, on pourrait, sur l'exemple des bibliothèques allemandes, proposer des partitions ou encore faire des programmes d'initiation à la musique québécoise. Car, bien que les radios québécoises diffusent beaucoup plus de musique francophone que les radios françaises, les enfants ont peut-être cependant tendance à beaucoup écouter de musique anglophone. Les propositions des répondants à l'enquête quant aux cassettes de la bibliothèque le prouvent. On pourrait donc imaginer des rencontres portant sur Gilles Vigneault, Robert Charlebois ou d'autres, ainsi que le propose Janina-Klara Szpakowska: "La collection de la bibliothèque doit répondre à tous les goûts. Mais l'animateur pourra tenter de faire connaître aux jeunes d'autres répertoires, dont celui des chansonniers, en formant des clubs d'audition et de discussion - volumes et revues complétant la documentation sonore (...). En faisant connaître les chansonniers québécois, l'animateur fera participer les jeunes à ce mouvement qui a été le signe, sinon l'amorce, d'un renouveau au Québec. De plus, la chanson introduit ses auditeurs dans le monde de la poésie"². Cette proposition de Janina-Klara Szpakowska s'inscrit en fait dans la lignée des préoccupations des Québécois francophones, qui cherchent à garder leur identité et à ne pas se laisser dissoudre dans la majorité anglophone. Il ne viendrait pas nécessairement à l'idée d'un bibliothécaire français de susciter des rencontres sur le thème des chansonniers français. Ce projet est en fait d'autant plus intéressant que l'auteur de Ces lectures sauvages assortit sa proposition d'un programme précis d'activités. L'ensemble serait composée d'un montage audiovisuel "comprenant des diapositives représentant des chansonniers, des pochettes de disques et des volumes sur la chanson"³, d'auditions de chansons, d'expositions de volumes, de pochettes de

¹ Patte, Geneviève, *Laissez-les lire!*, p.18

² Szpakowska, Janina-Klara, *Ces lectures sauvages*, p.153.

³ Szpakowska, Janina-Klara, *Ces lectures sauvages*, p.154-155.

disques et de posters représentant des chansonniers québécois, de projections de films et enfin d'une liste annotée de volumes proposés. L'idée pourrait être tout à fait transposable à la bibliothèque d'Anjou, où les enfants ont l'air réceptifs à la musique.

Dans le domaine des animations, on pourrait imaginer également des ateliers d'écriture, l'écriture étant directement liée à la lecture, ainsi que le note Wolfgang Iser: "Enfin on ne répétera jamais assez que, de la première enfance au troisième âge, la lecture est créatrice dans la mesure où elle est provocation à l'écriture. Toute lecture qui s'inscrit dans la profondeur de l'imaginaire et qui n'est pas réveil créateur de ce dernier, n'est pas une très bonne lecture. Il ne s'agit certes pas de transformer tout lecteur en écrivain, mais de lui en donner le désir"¹. Au cours d'ateliers, on pourrait sensibiliser les enfants à l'écriture et utiliser ensuite leur production dans le cadre d'heures du conte par exemple. Ecrire pourrait les sensibiliser à l'objet même qu'est le livre et leur montrer que si l'exercice est difficile, il n'est cependant pas impossible.

La rencontre d'écrivains serait alors d'autant plus intéressante, comme pourrait d'ailleurs l'être la rencontre d'illustrateurs qui leur montreraient comment ils travaillent, comment ils choisissent dans les textes les passages qu'ils vont illustrer ou comment il faut regarder. Une expérience de ce type est évoquée par Geneviève Patte: "A Clamart, une illustratrice a proposé spontanément de venir simplement s'installer au milieu des enfants pour dessiner, prendre des croquis, et expliquer pourquoi elle choisit tel angle, ou tel trait, en un mot pour leur apprendre à regarder"². Les illustrations, qui caractérisent les albums ainsi que les bandes dessinées, font partie du monde des enfants et il serait donc intéressant de leur montrer comment elles sont réalisées. L'écriture de bandes dessinées pourrait également faire l'objet d'un programme d'animation, la position et la rédaction des bulles, les techniques de montage ou de mise en page relevant d'un art difficile.

Dans le domaine de l'écriture et du livre, on pourrait également aborder le problème de la presse, en faisant réfléchir les enfants sur

¹ Iser, Wolfgang, L'acte de lecture, p.198.

² Patte, Geneviève, Laissez-les lire!, p.197-198.

les différents médias et en analysant la façon dont les informations sont présentées et travaillées. Cela pourrait prendre la forme d'une sorte d'initiation à la lecture critique.

On pourrait, dans la même veine, organiser des réunions au cours desquelles les enfants présenteraient des livres qu'ils aiment. Geneviève Patte cite un exemple de ce genre d'activité: "Nous connaissons l'expérience conjointe d'une bibliothèque et d'une école, où les responsables avaient proposé aux plus grands une sorte de jeu-concours qui consistait à introduire en deux minutes des livres qu'ils avaient aimés. Le succès avait été énorme"¹.

La préparation d'une exposition peut également être l'occasion de faire connaître aux enfants la collection de la bibliothèque. Ceux-ci choisiraient un thème qui les intéresse, rechercheraient différents types de documents sur le sujet et seraient ainsi sensibilisés à l'activité de la bibliothèque.

Mais les enfants ne sont pas les seuls intervenants dans le domaine des sections pour enfants. Les parents jouent également un rôle fondamental dans la mesure où ils peuvent entre autres décider ou ne pas décider d'inscrire leur enfant à la bibliothèque. On a pu voir qu'à Anjou, il est nécessaire que les parents soient présents lors de l'inscription. Un enfant n'avait ainsi pas de carte en raison de l'absence de ses parents pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Il est donc important de sensibiliser cette autre partie du public, qui se comporte souvent en prescripteur.

Les parents sont d'abord souvent ceux qui achètent (ou non) les livres possédés à la maison, en se référant à leurs propres lectures d'enfants, ainsi que le montre la revue *Autrement*: "Les livres du rayon jeunesse s'adressent aux enfants. Or, nous le constatons tous les jours, le lecteur est rarement l'acheteur (...). La faible médiatisation autour de cette littérature donne peu de points de repère aux adultes qui se réfèrent souvent à leurs propres lectures d'enfance. Cette quasi-inertie de la demande a provoqué, pendant de longues années, une frilosité et une homogénéité de la production, dont le meilleur exemple en est le succès des grandes séries (dont certains titres sont excellents) que

¹ Patte, Geneviève, *Laissez-les lire!*, p.172.

nous avons tous connues. "Avez-vous quelque chose de la bibliothèque verte ou rose? nous demande t-on régulièrement"¹. Les parents étant souvent des prescripteurs, il est important qu'ils soient un peu initiés à la production actuelle. On pourrait donc organiser des rencontres pour discuter des dernières productions ou présenter les différentes collections. C'est ce que fait par exemple la Maison du Livre, de l'Image et du Son de Villeurbanne, qui propose non seulement des séances de présentation de nouveautés aux enfants de zéro à six ans mais également la constitution de comités de lecture réunissant des enseignants, des éducateurs, des parents et des bibliothécaires. Dans la section enfant de la bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon ainsi que dans l'annexe du sixième arrondissement, une collection s'adressant spécifiquement aux éducateurs présente des revues telles que Le monde de l'éducation, Textes et documents pour la classe, Enfance et musique, Revue des livres pour enfants..., ainsi que des monographies: A cinq ans, seul avec Goldorak, Les livres de vos enfants, Enfances de Françoise Dolto... La discothèque pour enfants de la Part-Dieu propose en outre des documents sonores destinés aux éducateurs sur le thème de l'éveil sonore et musical, l'expression corporelle ou encore le jeu musical.

Les instituteurs et professeurs font également partie des prescripteurs pour les enfants. Au Québec, les bibliothèques scolaires sont assez pauvres et souvent dépourvues de professionnels. Elles ne sont pas le lieu où les enseignants peuvent se tenir au courant des dernières productions. Il faut donc que ceux-ci entretiennent des contacts avec les bibliothèques publiques, et qu'ils soient en outre persuadés que la connaissance de la littérature enfantine fait partie de leur mission. Dans les programmes scolaires, on se contente en effet parfois d'enseigner la lecture sans avoir nécessairement recours à des livres qui pourraient intéresser les enfants. Des rencontres, des discussions seraient en ce sens intéressantes; elles seraient l'occasion de présenter des volumes comme les Romans dont vous êtes les héros, qui peuvent constituer des aides pour les enfants ayant des problèmes de lecture.

En ce qui concerne ces problèmes d'apprentissage de la lecture, Geneviève Patte propose même que des parents accueillent à la bibliothèque des enfants afin de les aider: "De plus en plus de groupes

¹ L'enfant lecteur, p.178.

de parents accueillent des enfants après l'école pour un travail qui poursuit les mêmes objectifs. Si les locaux le permettent, il est naturellement très intéressant que ces groupes se réunissent à la bibliothèque, dans le lieu de la lecture par excellence. Il y a maintenant des livres comme les "romans dont vous êtes le héros" ou les "jeux de rôles" qui se prêtent fort bien à cette forme d'entraînement à la lecture, même s'ils n'amènent pas forcément à la lecture de longs romans. Ils ont le mérite de rendre l'objet livre déjà moins intimidant. Quant aux logiciels d'entraînement à la lecture, cela va sans dire qu'ils devraient être mis en priorité à la disposition de ces enfants"¹. Il est certain que Ville d'Anjou est moins concernée que d'autres collectivités de l'est de Montréal par les problèmes d'alphabétisation. Cependant, certains jeunes Angevins connaissent sans doute des difficultés dans l'apprentissage de la lecture.

On peut donc voir en définitive que nombre d'actions pourraient être menées à la bibliothèque d'Anjou en direction du public enfant. Cela demanderait bien sûr du personnel et par exemple la création d'un poste de bibliothécaire pour enfants, qui prendrait en charge les acquisitions, le service de référence et les animations du secteur.

Une enquête plus approfondie et touchant un plus grand nombre d'enfants serait en dernier lieu nécessaire pour cerner les différentes facettes de ce public. Elle pourrait par exemple s'intéresser aux activités des parents, qui déterminent des comportements de vie et de lecture particuliers chez les enfants, aux livres possédés à la maison ou bien à la façon de lire des enfants. Les pistes de recherche sont vastes, ainsi que le note Marie Cimon: "Pour déterminer les habitudes de lecture, on peut se demander où l'enfant lit, combien de temps il consacre à cette activité, d'où proviennent ses livres et comment il les choisit"².

¹ Patte, Geneviève, *Laissez-les lire!*, p.211.

² Cimon, Marie et Roberge, Hélène, *L'enfant-lecteur, une personne à découvrir*, p.10.

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES PORTANT SUR LES METHODES D'ENQUETES:

- BUSHA, Charles H., and HARTER, Stephen P. Research methods in librarianship: Techniques and interpretation. New York; London; Toronto: Academic Press, 1980.
- JAVEAU, Claude. L'enquête par questionnaire: manuel à l'usage du praticien. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles et Editions d'organisation, 1990.
- POWELL, Ronald R. Basic research methods for librarians. Norwood: Ablex publishing corporation, 1991.
- SELLTIZ, Claire, et al. Les méthodes de recherche en Sciences Sociales. Montréal: Editions HRW, 1977.

TEXTES PORTANT SUR LE THEME DU MEMOIRE:

MONOGRAPHIES.

- BARKER, Ronald E. et ESCARPIT, Robert. La faim de lire. Paris: Unesco, 1973.
- BEAUCHESNE, Yves. Animer la lecture: Guide pratique. Montréal: Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, 1985.
- CIMON, Marie, et ROBERGE, Hélène. L'enfant-lecteur, une personne à découvrir. Montréal: les Editions Ville Marie, 1981.

- EIDELMAN, Jacqueline, et al. Balade en bibliothèque pour lecteurs en herbe: Etude sur la fréquentation et les usages de la bibliothèque des enfants du Centre Georges Pompidou. Paris: Bibliothèque Publique d'Information, 1985.
- Enfants et bibliothèques: les petites unités de lecture en milieu rural et dans les quartiers: Actes du colloque mai 1989. Paris: Fondation de France, 1989.
- FASICK, Adèle M. Managing children's services in the public library. Englewood (Colorado): Libraries unlimited, 1991.
- HEON, Gérard. Les habitudes de lecture des Québécois de 10-12 ans. Drummondville: publié chez l'auteur, 1980.
- ISER, Wolfgang. L'acte de lecture, théorie de l'effet esthétique. Bruxelles: Pierre Mardaga, 1976.
- Jeux, jouets, jouer: les ludothèques. Paris: Centre d'art et de culture Georges Pompidou et Centre de création industrielle, 1979.
- L'enfant lecteur. Paris: Revue Autrement, mars 1988.
- PARMEGIANI, Claude-Anne (sous la dir. de). Livres et bibliothèques pour enfants: guide formation. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 1985.
- PATTE, Geneviève. Laissez-les lire!: Les enfants et la bibliothèque. Paris: Turbulences et Le temps apprivoisé, 1987.
- QUEBEC. Ministère des affaires culturelles. La lecture au Québec: documents d'orientation. 1984.
- RAY, Colin. Library service to children: an international survey. München; New York; London; Paris: K.G.Saur, 1983.
- Santé et bien-être: portrait de l'est de Montréal (département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont). 1986.

- SZPAKOWSKA, Janina-Klara (sous la dir. de). Ces lectures sauvages: panoramique sur le service de bibliothèque aux jeunes adultes. Montréal: Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, 1972.

- WALTER, Virginia A. Output measures for public library service to children: A manual of standardized procedures. Chicago; London: American Library Association, 1992.

ARTICLES.

- ALLEN, Melody Lloyd. Talking with young children in the library. In: American Libraries, october 1989.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE CORRESPONDANT
AU PREMIER PRETEST

ETUDE DU PUBLIC ENFANT DE LA LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE D'ANJOU

Bonjour. Je m'appelle Catherine et je fais une enquête pour la bibliothèque afin de mieux connaître le public enfant. As-tu le temps de répondre à mes questions?

1- Est-ce que tu aimes venir à la bibliothèque?

1 oui 2 non

2- Sexe du répondant.

1 masculin 2 féminin

3- Quel âge as-tu? ans.

4- As-tu une carte de citoyen à ton nom?

1 oui 2 non 3 ne sait pas

5- Est-ce que tu es venu(e) avec tes parents aujourd'hui?

1 oui 2 non

6- Et d'habitude, est-ce que tu viens avec tes parents?

1 oui 2 non

7- En quelle(s) langue(s) lis-tu les livres que tu prends?

1 français seulement 3 français et anglais
2 anglais seulement 4 autres:

8- Combien de temps passes-tu à la bibliothèque en général?

1 moins d'un quart d'h 4 de 1 à 2 h
2 de 15 à 30 mn 5 plus de 2 h
3 de 30 mn à 1 h 6 ne sait pas

9- Est-ce qu'il t'arrive de chercher un livre bien précis?

1 oui 2 non

10- Dans ce cas-là, que fais-tu?

1 va regarder dans les fichiers
2 demande à un(e) bibliothécaire
3 abandonne sa recherche
4 autres:

11- Je vais maintenant te poser des questions sur les documents et les services offerts par la bibliothèque.

	Connaissance	Consultation sur place	Emprunt	En veut plus
Romans				
Documentaires				
B.D.				
Livres cassettes				
Livres en anglais				
Livres en langues autres				
Docs de référence				
Revue				

	Connaissance	Consultation sur place	Emprunt	En veut plus
Vidéotheque				
Cassettes				
Ordinateurs				
Labo de langues				
PEB				
service de référence				
réservation				

12- Est-ce que les horaires de la bibliothèque te conviennent?

1 oui

2 non. Dans ce cas, as-tu des propositions?

3 ne sait pas

13- Souhaiterais-tu chercher des livres sur ordinateur plutôt que sur fichier?

1 oui

2 non

3 ne sait pas

14- Si tu avais le choix entre chercher dans une encyclopédie papier, sous forme de livre, et chercher dans une encyclopédie sur ordinateur, que choisirais-tu?

1 encyclopédie papier

2 encyclopédie sur ordinateur

3 ne sait pas

15- Est-ce que tu aimerais qu'il y ait à la bibliothèque les animations suivantes:

1 heures du conte pour des enfants de ton âge

2 conférences données par des écrivains sur leurs œuvres

3 séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque

4 visites de musées ou de lieux historiques

5 expositions de photos ou de dessins

6 concerts

16- Autres souhaits ou propositions:

**QUESTIONNAIRE CORRESPONDANT
AU SECOND PRETEST**

ETUDE DU PUBLIC ENFANT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE VILLE D'ANJOU

Bonjour. Je m'appelle Catherine et je fais un sondage sur les jeunes d'Anjou et la bibliothèque. As-tu un peu de temps pour répondre à mes questions?

1- Sexe du répondant.

1 masculin 2 féminin

2- Quel âge as-tu? ans.

3- As-tu une carte de bibliothèque à ton nom?

1 oui 2 non 3 ne sait pas

4- Est-ce que tu es venu(e) avec tes parents aujourd'hui?

1 oui 2 non

5- Et d'habitude, est-ce que tu viens avec tes parents?

1 souvent 2 parfois 3 jamais

6- En quelle(s) langue(s) lis-tu les livres que tu prends?

1 français seulement 3 français et anglais
2 anglais seulement 4 autres:

7- Combien de temps passes-tu à la bibliothèque en général?

1 moins d'un quart d'h 4 de 1 à 2 h
2 de 15 à 30 mn 5 plus de 2 h
3 de 30 mn à 1 h 6 ne sait pas

8- Est-ce qu'il t'arrive de chercher un livre bien précis?

1 oui

Que fais-tu alors?

1 va regarder dans les fichiers
2 demande à un employé de la bibliothèque
3 autres:

2 non

9- Est-ce que tu préférerais chercher un titre de livre ou un nom d'auteur sur un ordinateur plutôt que dans un fichier?

1 oui 2 non 3 ne sait pas

10- Je vais maintenant te poser des questions sur les livres et les autres documents présents à la bibliothèque. Est-ce que tu connais les types de documents suivants? Est-ce que tu en empruntes ou en consultes sur place? Est-ce que tu penses que la bibliothèque en a assez?

	Romans	Documentaires	B.D.	Docs de réf	Revue
Connais- -sance					
Emprunt					
Consul sur place					
Nombre insuffisant					
Commen- -taires					

	Livres en anglais	Livres en langues autres	Vidéos	Cassettes	Livres cassettes
Connais- -sance					
Emprunt					
Consul sur place					
Nombre insuffisant					
Commen- -taires					

11- Est-ce que tu sais qu'il est possible de réserver des documents?

1 oui

L'as-tu déjà fait?

1 oui 2 non

2 non

Est-ce que ça t'intéresserait?

1 oui 2 non

12- Est-ce que tu sais qu'on peut faire venir un livre d'une autre bibliothèque si tu ne le trouves pas ici?

1 oui

Est-ce que tu as déjà demandé à faire venir un livre d'une autre bibliothèque?

1 oui 2 non

2 non

Est-ce que ça t'intéresserait?

1 oui 2 non

13- Est-ce que tu sais qu'un bibliothécaire peut t'aider dans tes recherches de livres ou de renseignements?

1 oui

As-tu déjà demandé à un bibliothécaire de t'aider dans tes recherches?

1 oui 2 non. Pourquoi?

2 non

14- Est-ce que les horaires d'ouverture de la bibliothèque te conviennent?

1 oui

2 non. Dans ce cas, quels horaires aimerais-tu?

3 ne sait pas

15- Est-ce que tu sais qu'il y a à la bibliothèque deux ordinateurs sur lesquels tu peux jouer ou apprendre l'informatique?

1 oui

T'en sers-tu?

1 souvent } La bibliothèque possède t-elle selon toi assez
2 parfois } de jeux et de logiciels?

3 rarement 1 oui 2 non. Commentaires:

4 jamais

2 non

Est-ce que ça te plairait de les utiliser?

1 oui 2 non

16- Si tu avais le choix entre consulter un dictionnaire habituel, sur papier, et consulter un dictionnaire sur ordinateur, que choisirais-tu?

- 1 dictionnaire papier
- 2 dictionnaire sur ordinateur
- 3 ne sait pas

17- Est-ce que tu aimerais qu'il y ait à la bibliothèque les animations suivantes?

- 1 heures du conte
- 2 conférences données par des écrivains sur leurs oeuvres
- 3 séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque
- 4 visites de musées ou de lieux historiques
- 5 expositions de photos ou de dessins
- 6 concerts

18- Autres souhaits ou propositions:

QUESTIONNAIRE DEFINITIF

ETUDE DU PUBLIC ENFANT
DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE D'ANJOU

Bonjour. Je m'appelle Catherine et je fais un sondage sur les jeunes d'Anjou et la bibliothèque. As-tu un peu de temps pour répondre à mes questions?

- 1- Sexe du répondant:
1 masculin 2 féminin
- 2- Quel âge as-tu? ans.
- 3- As-tu une carte de bibliothèque à ton nom?
1 oui 2 non 3 ne sait pas
- 4- Est-ce que tu es venu(e) avec tes parents aujourd'hui?
1 oui 2 non
- 5- Et d'habitude, est-ce que tu viens avec tes parents?
1 souvent 2 parfois 3 jamais
- 6- Combien de temps passes-tu à la bibliothèque en général?
1 moins d'un quart d'heure 4 de 1 à 2 h
2 de 15 à 30 mn 5 plus de 2 h
3 de 30 mn à 1 h 6 ne sait pas
- 7- Est-ce que les horaires d'ouverture de la bibliothèque te conviennent?
1 oui
2 non. Dans ce cas, quels horaires aimerais-tu?

3 ne sait pas
- 8- En quelle(s) langue(s) lis-tu les livres que tu prends?
1 français seulement 3 français et anglais
2 anglais seulement 4 autres:
- 9- Je vais maintenant te poser des questions sur les livres et les autres documents présents à la bibliothèque. Est-ce que tu connais les documents suivants? Est-ce que tu en empruntes ou en consultes sur place? Est-ce que tu penses que la bibliothèque en a assez?

	Connais- -sance	Emprunt	Consul- -tation sur place	Commentaires
Romans				
Documen- -taires				
Bandes dessinées				
Documents de référence		////		
Revue		////		
Livres en anglais				
Livres en langues autres que le fr et l'ang				
Livres- cassettes				
Vidéos				
Cassettes		////		

10- Est-ce que tu aimerais pouvoir emprunter des jeux (de société...) à la bibliothèque?

1 oui 2 non 3 ne sait pas

11- Est-ce qu'il t'arrive de chercher un livre bien précis?

1 oui 2 non

↳ Que fais-tu alors?

1 va regarder dans les fichiers

2 demande à un employé de la bibliothèque

3 autres:

12- Est-ce que tu préférerais chercher un titre de livre ou un nom d'auteur sur un ordinateur plutôt que dans un fichier?

1 oui 2 non 3 ne sait pas

13- Est-ce que tu sais qu'il est possible de réserver des documents?

1 oui

↳ L'as-tu déjà fait?

1 oui 2 non

2 non

↳ Est-ce que ça t'intéresserait?

1 oui 2 non

14- Est-ce que tu sais qu'on peut faire venir un livre d'une autre bibliothèque si tu ne le trouves pas ici?

1 oui

↳ Est-ce que tu as déjà fait venir un livre d'une autre bibliothèque? 1 oui 2 non

2 non

↳ Est-ce que ça t'intéresserait? 1 oui 2 non

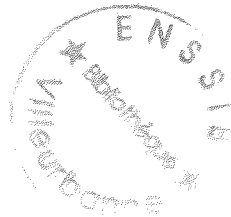
15- Est-ce que tu sais qu'un bibliothécaire peut t'aider dans tes recherches de livres ou de renseignements?

1 oui

↳ As-tu déjà demandé à un bibliothécaire de t'aider dans tes recherches? 1 oui 1 non. Pourquoi?

2 non

↳ Est-ce que ça t'intéresserait? 1 oui 2 non



16- Je vais maintenant te parler d'informatique.

Est-ce que tu sais qu'il y a à la bibliothèque 2 ordinateurs sur lesquels tu peux jouer ou apprendre l'informatique?

1 oui

T'en sers-tu?

1 souvent

2 parfois

3 rarement

4 jamais

} La bibliothèque possède t-elle selon toi assez de jeux et de logiciels?

1 oui 2 non. Commentaires:

2 non

Est-ce que ça te plairait de les utiliser?

1 oui

2 non

17- Si tu avais le choix entre consulter un dictionnaire habituel, sur papier, et consulter un dictionnaire sur ordinateur, que choisirais-tu?

1 dictionnaire papier

2 dictionnaire sur ordinateur

3 ne sait pas

18- Je vais maintenant te poser des questions sur les animations.

Est-ce que tu aimerais qu'il y ait à la bibliothèque les animations suivantes?

1 lecture de contes

2 conférences données par des écrivains sur leurs livres

3 séances d'information sur l'utilisation de la bibliothèque (fichiers...)

4 visite de musées ou de lieux historiques

5 expositions de photos, de dessins...

6 théâtre de marionnettes

Indique moi parmi les animations que tu as choisies celles qui t'intéressent le plus:

19- As-tu d'autres animations à proposer?

20- Est-ce qu'il y a d'autres choses qui te manquent ou qui ne te plaisent pas à la bibliothèque?

Merci d'avoir répondu à mes questions.

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



801855G